



## Les rôles distinctifs de l'homme et de la femme dans le mariage et dans l'Église

1. Le titre du texte de l'auteur
2. Le ministère des femmes
3. Le principe de non-contradiction
4. Le principe de Galates 3.28
5. Distinguer des exemples et des principes
6. Les principes découlant de la création d'Adam et Ève en Genèse 1 et 2
7. Adam est le chef et le représentant de toute l'humanité
8. Genèse 3 et les conséquences du péché
9. Des exemples de direction masculine dans l'Ancien Testament
10. Des exemples de femmes qui ont joué un rôle important en Israël
11. La Sulamite du Cantique des cantiques et le respect des rôles
12. La femme de valeur de Proverbes 31 et la réhabilitation de la femme
13. Des exemples de direction masculine dans le Nouveau Testament
14. Des exemples de femmes qui ont joué un rôle important auprès de Jésus
15. Les prophétesses dans la Bible
16. Débora, juge et prophétesse
17. Anne au temple
18. La Pentecôte et le ministère prophétique des hommes et des femmes
19. La contribution des femmes dans les débuts de l'Église ancienne
20. Priscille et Aquilas
21. La longue liste de salutations en Romains 16.1-16
22. Deux femmes qui ont travaillé avec Paul en Philippiens 4.2-3
23. 1 Corinthiens 11.5 et le don de prophétie
24. 1 Corinthiens 14.34-36 et le silence des femmes dans l'assemblée
25. 1 Timothée 2.11-14 et l'interdiction d'enseigner ou de prendre autorité
26. Les rapports d'autorité et de soumission entre le mari et l'épouse
27. Les rôles non interchangeables de l'homme et de la femme
28. Une limite à l'autorité et à la soumission
29. Une exception à la règle en 1 Corinthiens 7.3-4
30. Tite 2.3-5 à propos d'un beau ministère pour les chrétiennes expérimentées
31. Jésus s'est soumis à son Père
32. Conclusion

Ce document a pour but de répondre au texte intitulé *Rôle des femmes dans l'Église* écrit par un pasteur de l'Église presbytérienne du Canada que j'appellerai « l'auteur » et qui reflète bien, en résumé, la position selon laquelle les femmes devraient pouvoir exercer sans restriction tout ministère ordonné dans l'Église. Les conclusions auxquelles je suis parvenu sont bien différentes de celles de l'auteur. J'ai

pensé qu'il serait utile de ne pas seulement réfuter ce qu'il dit, mais aussi d'examiner plus en détail ce que la Bible dit au sujet des rôles de l'homme et de la femme selon le plan de Dieu. Certains paragraphes visent donc à réfuter le document évalué, tandis que d'autres cherchent à développer le sujet. Que le Seigneur bénisse l'étude de sa Parole!

## **1. Le titre du texte de l'auteur**

J'aimerais tout d'abord faire une remarque sur le titre du texte évalué : *Rôle des femmes dans l'Église*. Je comprends qu'il puisse être légitime d'étudier ce sujet en soi. Sauf qu'en lisant le reste du document, on s'aperçoit que l'auteur essaie de comprendre le rôle des femmes dans l'Église *indépendamment du rôle des hommes*. C'est là une approche qui me semble fautive dès le départ. Nous verrons, à mesure que nous progresserons, que la Bible nous fait comprendre le rôle des femmes dans le couple et dans l'Église *en lien étroit* avec le rôle des hommes. En fait, nous ne pouvons pas vraiment étudier le rôle de la femme tout seul, sans en même temps étudier le rôle de l'homme. D'après la Bible, la vocation de la femme se définit, non pas de façon « émancipée » de l'homme, mais en lien étroit avec l'homme et en fonction de la vocation de l'homme.

## **2. Le ministère des femmes**

Ensuite, il est très dommage et même un peu biaisé que l'auteur utilise des expressions comme « *justifier l'ouverture du ministère tant aux hommes qu'aux femmes* », « *textes qui sont en faveur du ministère des femmes* » ou encore « *s'accrocher à ce passage pour s'opposer au ministère des femmes* ». Cela donne la nette impression que le choix devant nous serait le suivant : Ou bien nous nous opposons à tout ministère qui pourrait être exercé par les femmes dans l'Église, ou bien nous acceptons qu'elles puissent avoir accès à tout ministère, y compris ceux de pasteurs, d'anciens, de diacres ou d'enseignants. En réalité, ceux qui s'opposent à ce que les femmes exercent un ministère d'enseignement et de direction dans l'Église croient cependant que **les femmes peuvent et doivent exercer toutes sortes de ministères variés dans l'Église**. « Ministère » signifie « service ». Toute chrétienne est appelée à servir le Seigneur et ses frères et sœurs de multiples façons, aussi bien dans sa propre famille que dans l'Église.

La question n'est donc pas de savoir si la Bible est en faveur du « ministère » des femmes, car elle l'est très certainement! La question est de savoir si la Bible impose des limites ou des restrictions au type de rôle et de service que la femme peut ou doit exercer dans l'Église. Ne nous laissons pas entraîner sur une mauvaise piste en suggérant que, si les femmes ne peuvent pas exercer les fonctions de pasteurs, anciens, diacres, enseignants ou dirigeants, elles ne pourraient exercer aucun ministère.

Par ailleurs, une fois qu'on ouvre aux femmes ces ministères particuliers d'enseignement et de direction, il ne faut pas s'imaginer qu'on a résolu la question des ministères féminins dans l'Église. Ce n'est pas parce que certaines femmes (une petite minorité) pourraient par exemple devenir pasteures qu'on a répondu à la question : Comment toutes les autres femmes chrétiennes peuvent-elles servir dans l'Église? Pas plus que la question des ministères des hommes dans l'Église n'est résolue par le fait que certains hommes (une petite minorité) peuvent devenir pasteurs, anciens ou diacres. Attention

donc à la manière dont on utilise l'expression « ministère des femmes » pour ne pas être entraîné sur une fausse piste...

### 3. Le principe de non-contradiction

Dans le dernier paragraphe, à propos de 1 Timothée 2.11-12, l'auteur dit ceci :

« Si quelqu'un donc s'accroche à ce passage pour s'opposer au ministère des femmes, on peut lui rappeler tous les autres passages (bien plus nombreux) qui disent exactement le contraire. »

Cette méthode d'interprétation de la Bible semble fautive dès le départ. Nous n'avons pas le droit de mettre de côté un texte biblique sous prétexte que plusieurs autres passages de la Bible diraient le contraire. Dieu, dans sa Parole, ne se contredit jamais. Il peut y avoir certains passages qui, à nos yeux, semblent se contredire parce que nous ne les comprenons pas bien ou parce qu'il nous manque des éléments de réponse, mais nous devrions toujours aborder les Écritures saintes avec le présupposé selon lequel la Bible ne se contredit jamais. Nous devrions plutôt chercher à saisir de quelle manière les différents passages des Écritures s'harmonisent entre eux, au lieu de simplement « éliminer » certains passages qui diraient le contraire des autres ou qui nous plaisent moins. En réalité, l'enseignement de 1 Timothée 2.11-12 ne contredit pas du tout les autres passages cités par l'auteur. Nous y reviendrons.

### 4. Le principe de Galates 3.28

Comme il arrive souvent dans cette discussion sur le rôle des femmes dans l'Église, Galates 3.28 est cité pour justifier l'idée selon laquelle les femmes pourraient exercer n'importe quel ministère d'enseignement et d'autorité dans l'Église. L'auteur dit à ce sujet : « Le verset de référence qui établit une position de principe est Galates 3.28. » Ce verset dit ceci : « Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme, car vous tous, vous êtes un en Jésus-Christ. » L'auteur utilise ce texte pour affirmer ceci :

« L'Église est un nouveau peuple où les anciennes distinctions sociales et culturelles ne sont plus présentes. Un peuple au sein duquel tous sont égaux devant Dieu. [...] Ceci étant le principe général pour éventuellement justifier l'ouverture du ministère tant aux hommes qu'aux femmes. »

Est-ce bien la signification de Galates 3.28?

À la fin de son document, l'auteur mentionne un principe de base dans l'interprétation biblique selon lequel « chaque passage ne doit pas être isolé de son contexte ». Il aurait dû appliquer ce principe d'interprétation à Galates 3.28. Le contexte de ce passage est le suivant : Dans ce chapitre, Paul discute en détail du lien entre la loi et la foi afin d'expliquer la justification par la foi seule, sans les œuvres de la loi. Le contexte de ce verset explique clairement **en quoi consiste l'égalité de l'homme et de la femme unis en Jésus-Christ par la foi** : ils sont également justifiés par la foi (Ga 3.24), ils sont également libérés de l'esclavage de la loi (Ga 3.25), ils sont également enfants de Dieu (Ga 3.26), ils

sont également revêtus du Christ (Ga 3.27), ils sont également unis à Jésus-Christ (Ga 3.28), ils sont également héritiers des promesses faites à Abraham (Ga 3.29). Galates 3.28 ne parle donc pas du tout des rôles particuliers de l'homme et de la femme dans l'Église, mais de *l'héritage du salut* que les femmes aussi bien que les hommes peuvent également recevoir par la foi en Jésus-Christ.

Paul n'est pas en train de dire que maintenant dans l'Église « *les anciennes distinctions sociales et culturelles ne sont plus présentes* ». Dans l'Église, il y a encore des Juifs et des Grecs, des riches et des pauvres, des maîtres et des esclaves, des hommes et des femmes, des parents et des enfants (voir Rm 1.16; Ép 5.22 à 6.9; 1 Tm 6.17-19; 1 Jn 2.12-14, etc.). D'ailleurs, faut-il le rappeler?, la distinction « homme-femme » n'est ni une distinction sociale ni une distinction culturelle, mais une distinction sexuelle qui nous est donnée par Dieu dès notre conception. Si cette distinction sexuelle était maintenant abolie dans l'Église, cela voudrait dire que l'homosexualité pourrait être acceptable.

C'est d'ailleurs précisément ce qui se produit dans beaucoup d'Églises qui acceptent que les femmes deviennent pasteurs et anciens. On finit par accepter l'homosexualité, puis on finit par accepter des pasteurs qui vivent dans l'homosexualité. Or, Paul dit ailleurs (Rm 1.24-32) que l'ordre de la création, c'est-à-dire la différenciation sexuelle, demeure toujours en vigueur et que, par conséquent, l'homosexualité est un péché. L'affirmation « *ni homme ni femme* » de Galates 3.28 ne renverse pas l'ordre créé par Dieu, mais nous assure que la rédemption en Jésus-Christ est autant pour les femmes que pour les hommes qui croient en lui.

L'apôtre Pierre nous rappelle la même vérité selon laquelle les épouses chrétiennes sont « *cohéritières de la grâce de la vie* » (1 Pi 3.1-7). Il est remarquable que cette bénédiction soit jointe à l'exhortation adressée aux femmes d'être soumises à leur mari (1 Pi 3.1) et aux maris de faire preuve de prévenance envers leur femme, reconnaissant qu'elles sont « *des êtres plus fragiles* » (1 Pi 3.7). L'apôtre Pierre ne voit donc aucune opposition entre le fait qu'il n'y a « *ni homme ni femme* », relatif à l'héritage de la vie éternelle, et le fait qu'il doit continuer d'exister une différenciation sexuelle ainsi qu'un rapport d'autorité et de soumission relatif aux rôles respectifs de l'homme et de la femme. Galates 3.28 n'abolit pas la différenciation des rôles liée au sexe, différenciation instituée par Dieu et restaurée par sa grâce en Jésus-Christ.

## **5. Distinguer des exemples et des principes**

L'auteur énumère ensuite une liste de textes bibliques où il croit trouver des exemples de femmes qui auraient exercé des rôles de direction et d'enseignement en Israël et dans l'Église. Il oppose ces textes à 1 Timothée 2.11-12 qui serait contre le ministère des femmes et il affirme que les textes en faveur du ministère des femmes sont bien plus nombreux. Nous verrons un peu plus loin si ces femmes ont réellement exercé des rôles de direction et d'enseignement comme il est prétendu. Mais si la Bible était réellement en faveur de l'exercice d'un rôle de direction et d'enseignement par des femmes dans l'Église, comment se fait-il que les exemples cités soient en réalité si peu nombreux?

L'auteur dit que les textes bibliques qu'il énumère en faveur de ce rôle des femmes sont « *bien plus nombreux* » que les passages qui s'opposent au ministère des femmes. Cette approche a le défaut de

comparer des pommes et des oranges. Les textes bibliques qu'il énumère contiennent des *exemples* de femmes dans la Bible, tandis que 1 Timothée 2.11-12 contient, non pas un exemple, mais un *principe* sur le rôle de l'homme et de la femme. Si l'on veut comparer des pommes avec des pommes, il faut comparer entre eux des textes bibliques qui contiennent des *principes* (exemple : Ga 3.28 et 1 Tm 2.11-12). Ensuite, s'il l'on veut comparer des oranges avec des oranges, il faut comparer des textes bibliques qui contiennent *des exemples d'hommes* qui ont joué un rôle de direction avec *les exemples de femmes* proposés par l'auteur. Nous verrions alors que le nombre d'exemples masculins est énormément plus grand que le nombre d'exemples féminins. Nous verrions également que leurs rôles respectifs sont bien différents et qu'ils s'enracinent dans des principes bibliques qui demeurent valides tout au long de la Bible et de l'histoire.

## 6. Les principes découlant de la création d'Adam et Ève en Genèse 1 et 2

Avant d'énumérer des exemples de direction masculine dans la Bible, il nous faut commencer au commencement, avec la création d'Adam et Ève et les rôles respectifs que Dieu leur a confiés. Dieu a confié à Adam un rôle et une responsabilité qu'il n'a pas confiés à Ève, et il a confié à Ève un rôle et une responsabilité qu'il n'a pas confiés à Adam. D'après Genèse 1.26-27, l'homme et la femme ont été **créés égaux devant Dieu**. Ils ont tous les deux été créés à l'image de Dieu, tous les deux ont reçu le mandat de dominer sur la terre et sur les animaux et tous les deux ont reçu l'ordre de se multiplier et de remplir la terre. Voilà **un premier principe** fondé sur l'ordre créé par Dieu.

Cependant, en Genèse 2, nous voyons que Dieu a créé Adam en premier et Ève en second. Avant même d'avoir créé Ève, Dieu a expliqué à Adam ses responsabilités (prendre soin du jardin et le garder) en lui donnant une promesse (représenté par l'arbre de vie) et un commandement avec un avertissement (arbre du bien et du mal, menace de mort en cas de désobéissance). Ensuite, Dieu a créé Ève pour qu'elle soit son « aide ».

Ce mot « aide » n'a pas du tout un sens négatif dans la Bible et ne dénote aucune infériorité. Il est parfois employé pour désigner l'aide que Dieu apporte à son peuple (Ps 33.20; 70.5; 115.9-11). Le rôle de la femme n'a rien de dégradant, mais elle a reçu une vocation différente et une responsabilité différente de l'homme selon l'ordre établi par Dieu. Ève a été créée pour être une aide auprès d'Adam; Adam n'a pas été créé pour être une aide auprès d'Ève, il a été créé pour être le chef. Adam devait aller travailler dans le jardin pour accomplir la tâche que Dieu lui avait confiée, qui était de cultiver le jardin et le garder. Ève devait l'accompagner pour lui apporter son aide dans la tâche qui lui avait été confiée.

Devant Dieu, les deux ont reçu ensemble le mandat de dominer la terre, de développer les ressources de la création et de propager la race humaine, mais dans leur travail côte à côte, la femme est une aide et pas l'homme, l'homme est un chef et pas la femme. C'est la raison pour laquelle, après avoir péché, Dieu a commencé par poser des questions à Adam, car il était le premier responsable devant Dieu (Gn 3.9).

Dans le Nouveau Testament, l'apôtre Paul mentionne à quelques reprises l'ordre créé par Dieu (Adam créé avant Ève) pour soutenir que l'homme est le chef de la femme et que la femme doit se soumettre à son mari. Il ajoute que cette relation d'autorité et de soumission s'étend également aux rôles de l'homme et de la femme dans l'Église (1 Co 11.3,8-9; Ép 5.22-23,31; 1 Tm 2.13, je reviendrai plus loin sur ces textes). Nous avons donc là **un deuxième principe** selon lequel Dieu a établi au commencement **une relation d'autorité et de soumission** (chef et aide) entre l'homme et la femme. Adam et Ève sont donc *les premiers exemples* de direction masculine et de soumission féminine d'où découle *un principe* qui sera valide pour le reste de l'histoire.

## **7. Adam est le chef et le représentant de toute l'humanité**

Dieu a également établi Adam chef et représentant de toute l'humanité, ce qu'il n'a pas fait avec Ève. Ainsi, même si Ève fut la première à pécher (Gn 3.6), Paul ne dit pas que la mort est entrée dans le monde par le péché d'Ève, mais par le péché d'Adam (Rm 5.12-21; 1 Co 15.21-22). Certes, Ève avait sa propre responsabilité et « *s'est rendue coupable de transgression* » (1 Tm 2.14). Cependant, étant donné que Dieu a établi son alliance avec l'humanité à travers Adam et non à travers Ève, c'est à cause du péché d'Adam que « *tous meurent en Adam* » (1 Co 15.22). Ce rôle particulier confié à Adam est fondamental, non seulement pour mieux comprendre le rôle des hommes aujourd'hui, mais aussi pour saisir la signification de l'œuvre de Jésus-Christ, le dernier Adam. « *C'est aussi par un homme qu'est venue la résurrection des morts. [...] De même aussi tous revivront en Christ* » (1 Co 15.22).

Romains 5.12-21 est un texte fondamental qui compare Adam et les conséquences désastreuses de sa désobéissance pour toute l'humanité à Jésus-Christ et les conséquences merveilleuses de son obéissance pour notre salut éternel. Si les rôles d'Adam et Ève avaient été identiques ou interchangeables, il ne nous serait pas possible de comprendre cette comparaison entre Adam et Jésus-Christ. En d'autres mots, le rôle particulier que Dieu avait confié à Adam éclaire l'œuvre de salut que le Christ a accomplie en notre faveur. « *Adam est la figure de celui qui devait venir* » (Rm 5.14).

C'est la raison pour laquelle **le Sauveur du monde s'est incarné en homme et non en femme**. Il est le chef et le représentant de son peuple racheté, incluant les hommes et les femmes qui croient en lui. Il a subi la condamnation à mort à notre place et il a parfaitement obéi à la loi de Dieu pour notre justification, que nous soyons des hommes ou des femmes, des garçons ou des filles. Ainsi, toutes les femmes sont incluses dans le péché d'Adam et toutes les femmes rachetées sont incluses dans la rédemption en Jésus-Christ. Elles n'ont pas besoin d'une femme à leur tête pour être sauvées. Jésus-Christ est le seul Sauveur, aussi bien des femmes que des hommes élus à la vie éternelle.

## **8. Genèse 3 et les conséquences du péché**

Bien des gens pensent que le principe de l'autorité et de la soumission est mauvais en soi et que ce modèle tire son origine du péché. Jésus qui nous sauve du péché aurait alors aboli ce genre de relation mauvaise entre l'homme et la femme. Même si ce n'est pas dit, il y a un peu cette idée dans la façon dont l'auteur utilise le principe de Galates 3.28, « *il n'y a plus ni homme ni femme* ». La domination de l'homme et la soumission de la femme sont-elles seulement la conséquence du péché? Jésus est-il par

conséquent venu abolir tout cela par son œuvre de salut? Il est vrai que l'entrée du péché dans le monde a dévasté la création de Dieu et a déchiré les relations harmonieuses que Dieu avait établies au commencement entre l'homme et la femme. Cependant, la structure d'autorité et de soumission que Dieu avait mise en place en Genèse 2 (donc avant la chute) a été maintenue après l'entrée du péché. Comme nous avons déjà vu, c'est Ève qui a péché la première, mais c'est Adam qui a dû le premier répondre de ses actes devant Dieu (Gn 3.9). C'est par le péché d'Adam que le péché et la mort sont entrés dans le monde (Rm 5.12), car c'est à l'homme que l'autorité et la responsabilité avaient été données dès la création du monde.

Qu'est-il arrivé ensuite à cette structure d'autorité et de soumission après l'entrée du péché? Genèse 3.16 nous décrit la relation entre l'homme et la femme après la chute, lorsque Dieu dit à Ève : *« Je rendrai tes grossesses très pénibles, c'est avec peine que tu accoucheras. Tes désirs se porteront vers ton mari, mais il dominera sur toi. »* Dans un monde dominé par le péché, la bonne structure d'autorité et de soumission établie à l'origine est désormais défigurée et corrompue. L'homme et la femme sont maintenant en compétition et en lutte l'un contre l'autre. Cela ne veut pas dire que le principe de l'autorité et de la soumission est mauvais ou qu'il tire son origine du péché. Cela signifie toutefois que Dieu maintient ce principe après la chute, même si le péché vient tout perturber.

On peut comparer cela à la grossesse et à l'enfantement ou encore au travail de la terre que Dieu a confié à Adam et Ève. Ce sont des dons excellents que Dieu a faits à l'homme et à la femme avant la chute, dès la création du monde (Gn 1 et 2). Cependant, le travail et l'enfantement ont été profondément perturbés par le péché. Depuis la chute, la femme a des grossesses pénibles et l'homme doit travailler le sol à la sueur de son front (Gn 3.16-17). Cela ne veut pas dire que la grossesse et le travail de la terre sont des choses mauvaises en soi ou que le Christ est venu abolir ces dons du Créateur par son œuvre rédemptrice. De même, à cause du péché, les hommes n'exercent plus correctement leur rôle de direction. Ils ont tendance à fuir leurs responsabilités ou bien à dominer brutalement sur la femme. Les femmes n'exercent plus correctement leur rôle d'aide et de soumission. Elles ont tendance à s'écraser devant les hommes ou encore à vouloir dominer sur eux et à usurper leur autorité ou à s'en émanciper.

Cela ne veut pas dire que la structure d'autorité et de soumission est mauvaise en soi et que Jésus-Christ serait venu l'abolir. D'après Genèse 3.16, la relation entre l'homme et la femme devient une bataille dans laquelle il est difficile pour l'homme et la femme d'accepter la place que Dieu a donnée à chacun. La structure d'autorité et de soumission est maintenue après la chute, mais la femme conteste la place que Dieu lui a assignée et l'homme utilise de mauvais moyens pour exercer son autorité. La solution de Dieu ne sera pas d'abolir la structure qu'il a lui-même mise en place lors de la création. Sa solution sera de restaurer l'homme et la femme par sa grâce en Jésus-Christ pour que les deux puissent à nouveau vivre dans l'harmonie à l'intérieur de cette structure d'autorité et de soumission qui est maintenue dans le Nouveau Testament, comme nous le verrons plus loin.

## 9. Des exemples de direction masculine dans l'Ancien Testament

### a. Les représentants de l'alliance

Le fait que cette relation d'autorité et de soumission qui découle de Genèse 2 soit maintenue après l'entrée du péché se voit à de nombreuses reprises dans le reste de la Bible. Nous avons vu qu'Adam a été établi comme étant le représentant légal de toute l'humanité. L'ensemble de l'histoire biblique se comprend à la lumière de ce concept d'un représentant légal à travers qui Dieu établit son alliance avec son peuple, ce représentant étant toujours un homme. Lorsque le péché est entré dans le monde, Dieu fit immédiatement la promesse d'envoyer un Sauveur pour détruire le diable. Cette promesse devait venir par la descendance de la femme (Gn 3.15). Pourtant, tout au long du développement de cette promesse, **c'est avec des hommes que Dieu a établi et confirmé son alliance** et non avec des femmes. Pensons à l'alliance avec Noé et ses fils (Gn 9), à l'alliance avec Abraham (Gn 12; Gn 15; Gn 17), avec Isaac (Gn 26) et avec Jacob (Gn 28), à l'alliance avec Moïse (Ex 34.27) et à l'alliance avec David (2 S 7). Ces alliances préparaient et annonçaient la nouvelle alliance dont Jésus-Christ est le Garant et l'unique Médiateur (Hé 7.22; 8.6; 9.15; 12.24).

C'est Abraham qui a été appelé par Dieu et non Sara. « *L'Éternel dit à Abram : Va-t'en de ton pays, de ta patrie et de la maison de ton père, vers le pays que je te montrerai* » (Gn 12.1). Bien sûr, Sara est partie avec Abraham, car elle était mariée avec lui et Dieu avait aussi un plan pour elle. Cependant, il a plu à Dieu d'appeler l'homme, à cause de cette relation d'autorité et de soumission établie au commencement du monde. C'est pour cette même raison qu'il a plu à Dieu d'établir son alliance avec Abraham et non avec Sara. Bien entendu, Sara était incluse dans l'alliance et tous les descendants d'Abraham, hommes, femmes et enfants, étaient inclus dans l'alliance faite avec Abraham. De même, tout le peuple d'Israël, hommes, femmes et enfants, était inclus dans l'alliance faite avec Moïse au Sinaï. Cependant, il est significatif que ce soit à travers des hommes et non des femmes que Dieu a établi et développé son alliance avec son peuple.

C'est la raison pour laquelle Dieu ne s'est pas appelé « le Dieu de vos mères, le Dieu de Sara, le Dieu de Rébecca et le Dieu de Rachel », mais « *le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob* » (Ex 3.15). Par conséquent, Abraham est le père de tous les croyants, hommes et femmes (Rm 4; Ga 3.29), alors qu'il n'est jamais dit une telle chose de Sara. Seules les femmes chrétiennes sont appelées « *les descendantes de Sara* » (1 Pi 3.6), ce qui implique d'ailleurs qu'elles doivent se soumettre à leur mari comme Sara s'est soumise à Abraham, à l'instar de ces « *saintes femmes qui, autrefois, espéraient en Dieu, soumises à leur mari* » (1 Pi 3.5). Il est indéniable que ces hommes avec qui Dieu a établi son alliance ont occupé une place et ont exercé une responsabilité qui n'ont jamais été confiées à aucune femme dans la Bible.

### b. Les généalogies, les recensements et les héritages

**Les généalogies** de la Genèse (Gn 5; Gn 11) nomment seulement des hommes, de père en fils, depuis Adam jusqu'à Abraham. Pourquoi ces listes mentionnent-elles seulement des hommes? Parce que c'est l'homme qui est le chef et que la femme est connue par son mari et avec son mari, selon l'ordre



créé, et non pas simplement pour des raisons culturelles ou circonstancielles. Cette pratique se continue dans beaucoup d'autres généalogies tout au long de la Bible (Gn 25.12-16; 36.1-43; Ex 6.14-25; 1 Ch 1 à 9; etc.). Ce sont aussi les hommes qui devaient être comptés lors **des recensements**, « *en comptant par tête les noms de tous les hommes* » (Nb 1.2); ils étaient souvent classés par « *fil* » ou par « *chefs de clans ou de familles* » (Nb 1.5-16; 3.14-20; 26.1-51; Esd 2; Né 7). Des femmes sont parfois nommées pour des raisons particulières, mais règle générale se sont les hommes qui sont nommés dans les généalogies ou les dénombrements. Un simple survol de ces listes permet de voir que le nombre de noms d'hommes mentionnés dans la Bible surpasse de loin le nombre de noms de femmes. Est-ce parce que les hommes auraient une plus grande valeur aux yeux de Dieu? Pas du tout! Ce phénomène découle plutôt du rôle différent qui a été assigné aux hommes et aux femmes.

Certains dénombrements servaient à mettre en application **les lois sur les héritages** pour le partage du pays, lois fondées sur le même principe de la direction masculine (Jos 13 à 19). Lorsqu'il n'y avait pas de garçon dans une famille pour hériter du père, les filles héritaient pour que le nom de leur père ne soit pas retranché de son clan (Nb 27.1-11), mais ces filles ne pouvaient pas se marier en dehors de leur tribu pour que le partage du pays soit maintenu par tribu (Nb 36). Tout ceci était régi selon des principes de justice et d'équité demandés et approuvés par Dieu.

### c. Les fonctions officielles de prophète, prêtre et roi

Regardons maintenant les trois fonctions officielles en Israël, qui ont été exercées dans l'histoire et le développement de l'alliance. Il s'agit des fonctions de prophète, de prêtre et de roi. L'auteur du document évalué mentionne quelques exemples de prophétesses. J'y reviendrai.

Il faut quand même reconnaître que, dans l'ensemble, **la fonction de prophète** dans l'Ancien Testament a généralement été confiée à des hommes, en particulier lorsque ce rôle de prophète devait être exercé de manière publique et lorsque les prophètes devaient s'adresser à tout Israël ou aux nations avoisinantes, afin de les appeler à la repentance, de leur rappeler les lois du Seigneur, de les avertir du jugement de Dieu ou de leur annoncer des promesses d'avenir. Nous pensons à Moïse, le plus grand prophète de l'Ancien Testament, à Samuel, Nathan, Gad, Ahia, Jéhu, Élie, Élisée, Chemaeya, Asaph, Michée, Amos, Osée, Ésaïe, Jérémie, Ézéchiël, Daniel, Joël, Abdias, Jonas, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie, etc., sans compter beaucoup de prophètes et « d'hommes de Dieu » dont le nom n'est pas indiqué. Tous les livres prophétiques de la Bible sont des oracles proclamés par des hommes et non par des femmes.

Il faut également reconnaître que **la fonction de prêtre**, que ce soit le souverain sacrificateur ou les lévites, a été exclusivement confiée à des hommes de la tribu de Lévi. Les souverains sacrificateurs étaient des fils d'Aaron : Éléazar, Phinéas, Éli, Ahimélek, Abiatar, Ahitoub, Tsakod, Yehoyada, Urie, Hilqiya, Azaria, Seraya, Esdras, Éliachib, Josué, etc. (Ex 28; Lv 8; Esd 7.1-5). Pourquoi les filles d'Aaron ne pouvaient-elles pas devenir prêtresses? Non pas à cause de certaines normes culturelles, puisqu'il y avait bon nombre de prêtresses chez d'autres peuples avoisinants, mais à cause de cette structure d'autorité et de soumission établie en Genèse 2. Le sacrifice des animaux préfigurant le sacrifice de

Jésus, l'Agneau de Dieu, ainsi que le culte rendu à Dieu au sanctuaire ou au temple étaient sous la direction d'hommes ordonnés à ce ministère sacerdotal.

Pour ce qui est de **la fonction de roi**, c'est à Saül, à David, puis à des hommes descendants de David qu'elle a été confiée (2 S 7) : Salomon, Roboam, Abiyam, Asa, Yoram, Ahazia, Joas, Amatsia, Azaria, Yotam, Ahaz, Ézéchiass, Manassé, Amôn, Josias, Yoahaz, Yehoyaquim, Yehoyakin et Sédécias pour les rois de Juda, sans compter toute la liste des rois d'Israël dans le Royaume du Nord. Il y a bien eu la reine Athalie, mais c'était une usurpatrice idolâtre qui voulait exterminer la lignée de David.

C'est pourquoi **la généalogie de Jésus** énumère une longue liste de noms d'hommes, de père en fils, depuis Abraham (Mt 1.1-17) et même depuis Adam (Lc 3.23-38) jusqu'au Christ. Luc ne mentionne que les pères. Ce sont encore les hommes, dans la généalogie du Sauveur, qui représentent et incluent leurs épouses. Seules cinq femmes sont mentionnées dans Matthieu (Tamar : avec qui Juda a commis l'inceste; Rahab : la prostituée cananéenne graciée par Dieu; Ruth : la Moabite incorporée au peuple de l'alliance; Bath-Chéba : la femme d'Urie avec qui David a commis l'adultère; Marie : la jeune femme vierge visitée par le Saint-Esprit). Leurs noms sont mentionnés pour indiquer des moments spéciaux où la grâce de Dieu était particulièrement à l'œuvre dans la préparation de la venue du Messie, malgré les péchés commis à ces époques.

Ainsi, à l'exception de quelques prophétesses, les trois fonctions officielles particulières de prophète, de sacrificateur et de roi établies par Dieu ont toutes été occupées par des hommes en Israël.

#### d. Les juges et les anciens

En plus de ces trois fonctions officielles, il existait en Israël d'autres fonctions de direction. Pensons par exemple à celle de  **juge**  à l'époque des juges qui a précédé l'établissement de la monarchie. Tous les juges qui sont mentionnés dans le livre des Juges sont des hommes, sauf Débora, la prophétesse, qui est l'exception à la règle. J'y reviendrai plus loin. Les autres juges étaient Othniel, Éhoud, Chamgar, Gédéon, Tola, Yaïr, Jephthé, Ibtân, Élon, Abdôn et Samson.

Nous savons également qu'il y avait en Israël  **des anciens**  qui exerçaient un ministère officiel parmi le peuple de l'alliance. Jéthro, le beau-père de Moïse, conseilla à Moïse de nommer des hommes pour qu'ils puissent l'assister dans sa lourde tâche de faire connaître les prescriptions et les lois de Dieu aux membres du peuple d'Israël et de trancher des différends qui pouvaient surgir entre eux (Ex 18.13-27). Voici les critères que Moïse devait considérer dans le choix de ces hommes :

*« Discerne parmi tout le peuple des hommes de valeur, craignant Dieu, des hommes attachés à la vérité et qui haïssent le gain malhonnête; établis-les sur eux comme chefs de mille chefs de cent, chefs de cinquante et chefs de dix. Qu'ils jugent le peuple en tout temps; qu'ils portent devant toi toute affaire importante, et qu'ils jugent eux-mêmes les affaires secondaires » (Ex 18.21).*

Moïse écouta le conseil de son beau-père, il « choisit des hommes de valeur parmi tout Israël et les établit à la tête du peuple » (Ex 18.25). Le reste de l'histoire d'Israël témoigne du rôle de direction des anciens aux portes de la ville et dans les affaires publiques du peuple (Ex 19.7; Nb 11.16; Dt 21.2-3,19-20; 22.15-18;

25.7-9; etc.). On en parle des centaines de fois dans la plupart des livres de l'Ancien Testament et dans le Nouveau Testament. Ces anciens qui ont joué ce rôle important en Israël n'étaient pas des femmes, mais des hommes (« *des hommes de valeur* » ou « *ish* » qui indique le masculin; « *ancien* » ou « *zaqén* » qui signifie « *barbu* »).

### e. D'autres exemples de direction masculine

Plusieurs autres textes confirment encore la présence de cette relation d'autorité et de soumission. C'est avant tout aux hommes que Dieu s'adresse dans son alliance et **c'est aux hommes que Dieu a donné le commandement de s'approcher de lui**. « *Trois fois par an, tous tes hommes se présenteront devant le Seigneur, l'Éternel* » (Ex 23.17; Dt 16.16). Cela ne veut pas dire que les femmes étaient mises de côté, qu'elles n'avaient pas de place dans l'alliance ou qu'elles n'étaient pas les bienvenues devant Dieu. Au contraire! Anne, par exemple, s'est présentée à Silo avec son mari pour adorer librement le Seigneur et lui présenter sa peine et sa requête (1 S 1). Mais c'est à l'homme que Dieu s'adressait et qu'il donnait cet ordre à cause de cette relation d'autorité et de soumission dans laquelle l'homme est le chef et la femme est une aide.

Par ailleurs, à de nombreuses reprises dans la Bible, **Dieu s'est servi du pronom masculin** pour désigner les hommes et les femmes dans son alliance. Par exemple, en Lévitique 1.3, nous lisons ceci : « *Si son oblation est un holocauste de gros bétail, il offrira un mâle sans défaut; il l'offrira à l'entrée de la tente de la rencontre pour qu'il soit agréé devant l'Éternel.* » Pourquoi le pronom est-il masculin? Est-ce parce que ce sont seulement les hommes qui péchaient et qui devaient offrir un sacrifice d'expiation ou un sacrifice de reconnaissance? Sûrement pas! Certains traducteurs modernes utilisent maintenant un « langage inclusif » lorsqu'ils traduisent ces passages de la Bible qui utilisent le masculin pour désigner les deux genres. Par exemple, ici on traduirait : « *la personne offrira un mâle sans défaut...* » Sauf que le Saint-Esprit de Dieu a jugé bon d'utiliser le pronom masculin et non pas un mot « inclusif ». Ce n'est pas pour se conformer à des normes culturelles anciennes qu'il a agi ainsi, mais pour exprimer la structure qu'il avait lui-même mise en place en Genèse 2. L'homme est le chef et la femme est son aide. Le pronom masculin n'exclut pas les femmes; il exprime le fait que la femme est incluse dans l'homme et que le pronom masculin peut désigner tous les gens.

Bref, dans l'Ancien Testament, l'homme était considéré « **le chef de sa famille** » (Nb 1.4) et la femme était « **sous l'autorité de son mari** » (Nb 5.19-20). Cela se reflète non seulement à l'intérieur du mariage et de la famille, mais également dans l'ensemble de la vie du peuple d'Israël. Tous ces exemples ne sont pas seulement des caractéristiques culturelles d'une époque ancienne, mais découlent de l'ordre et du principe établi par Dieu lors de la création en Genèse 2.

## 10. Des exemples de femmes qui ont joué un rôle important en Israël

Dans ce contexte précis, l'Ancien Testament nous fait connaître de nombreuses femmes dignes de mention qui peuvent nous en apprendre beaucoup sur le rôle que notre Créateur et Rédempteur a confié à la femme croyante auprès de l'homme croyant dans le peuple de l'alliance. Ce rôle demeurait

entaché par le péché, mais conservé par la providence divine et que Dieu, dans sa grâce, commençait à restaurer parmi son peuple racheté.

**Ève**, aux côtés de son mari, et malgré les douleurs nouvelles de l'enfantement, donna naissance à un fils avec l'aide de l'Éternel (Gn 4.1). Elle devint la mère de tous les vivants (Gn 3.20).

**Sara, Rébecca, Léa et Rachel**, épouses des patriarches, n'ont pas eu des vies conjugales toujours faciles. Elles ont souffert de stérilité, ont traversé des temps de doutes, ont vécu des désaccords avec leurs maris (Isaac et Rébecca différaient d'avis sur leurs deux fils Ésaü et Jacob, causant de grands conflits dans toute la famille), jusqu'à embrouiller les relations par des jalousies et des rivalités conjugales et familiales mesquines (Rachel et Léa et leurs enfants). Toutefois, ces « *saintes femmes qui espéraient en Dieu, soumises à leur mari* », comme le dit l'apôtre Pierre (1 Pi 3.5), acceptèrent par la foi de suivre leurs maris et de vivre sous la tente, en réponse à l'appel de Dieu et dans l'espérance de la réalisation de ses promesses. Elles trouvèrent la grâce de vivre leur vocation conjugale et familiale devant Dieu et selon sa volonté. Elles devinrent ainsi des instruments bénis entre ses mains puissantes pour contribuer à la formation du peuple de l'alliance et à l'avancement du grand plan rédempteur accompli en Jésus-Christ.

**Rahab**, la prostituée cananéenne, qui entendit parler du Dieu d'Israël, mit sa foi dans le vrai Dieu et fut sauvée par pure grâce (Jos 2.; Jos 6.22-25). Elle fut incorporée au peuple de l'alliance, se maria avec un Israélite et reçut l'insigne honneur de donner naissance à un fils et de faire partie de la longue lignée conduisant à la naissance du Sauveur (Mt 1.5).

**Noémi** devenue veuve dut combattre l'amertume, mais reçut une grande consolation à travers Ruth la Moabite, car Ruth voulut suivre le Dieu de Noémi, déterminée à s'unir à son peuple (Rt 1.16-17). Ruth impressionna Booz par son travail et son dévouement (Rt 2) au point que celui-ci usa de bienveillance envers cette étrangère et exerça son devoir de rachat afin de la marier. Ensemble, ils donnèrent ainsi naissance à la lignée de David et préparèrent la naissance du Messie (Rt 4.13-22; Mt 1.5-6).

**Anne** pleura douloureusement le chagrin de sa stérilité, envenimé par les provocations incessantes de sa rivale conjugale dans ce mariage bigame dysfonctionnel dans lequel elle se trouvait. Elle prit la liberté de répandre sa peine devant Dieu et même de faire un vœu à l'Éternel (1 S 1), alors que la direction masculine de l'époque en Israël était plutôt insensible à sa peine (Éli qui pensait qu'elle était ivre) ou carrément incompétente (les fils d'Éli qui étaient des vauriens). La réponse à sa prière et à son vœu produisit des effets bienfaisants non seulement sur elle et sur sa famille, mais également sur tout Israël. Le ministère fructueux de son fils Samuel, prophète et juge en Israël qu'elle avait consacré à l'Éternel, prépara à son tour une nouvelle direction spirituelle et politique à la tête de tout Israël. Le premier roi Saül d'abord fut oint par Samuel, puis le roi David, ouvrant une nouvelle ère de la monarchie et conduisant ultimement au Messie davidique, dont Anne a d'avance célébré la venue dans son fameux cantique (1 S 2.10). Cette femme souffrante, puis consolée joua un rôle à la fois humble et puissant en faveur d'Israël et de l'Église des siècles à venir, dans le respect de sa place comme épouse fidèle aux côtés de son mari Elqana.

**Abigaïl**, épouse humble et intelligente auprès de son mari insensé, agit avec sagesse et discernement pour éviter un grand malheur et pour empêcher que David ne commette un crime qui aurait entaché sa future royauté (1 S 25).

Même la reine **Esther**, dans sa position royale à titre d'épouse du roi de l'Empire perse, était soumise à son oncle Mardochée (Est 2.7,10,20; 4.8). Ce dernier devint son « tuteur » et père adoptif après la mort de son père, et continua de jouer ce rôle même une fois qu'elle vivait à la cour royale. C'est cette relation particulière avec Mardochée qui amena Esther à présenter sa demande au roi Assuérus. Elle l'a fait avec courage et tact, mais également avec le plus grand respect et dans une modestie exemplaire (Est 5.1-8; 7.1-6). C'est ainsi que, dans la très sage providence divine, Esther joua un rôle clé dans la délivrance de tout le peuple d'Israël alors menacé d'extermination. Elle fut un instrument choisi par Dieu, sans pour autant s'arroger un rôle de direction dans l'Empire perse, et dans le plus grand respect des rôles distinctifs assignés à l'homme et à la femme.

Toutes ces femmes, et bien d'autres encore, malgré des hauts et des bas, et avec bien des fautes et des imperfections, ont trouvé la grâce et la force de vivre selon le modèle originel voulu par Dieu dans leurs relations avec leur mari ou avec les autres hommes dans le peuple de Dieu.

## 11. La Sulamite du Cantique des cantiques et le respect des rôles<sup>1</sup>

Le Cantique des cantiques nous présente le plus grand chant d'amour entre un homme et une femme célébrant le mystère de l'amour durant les fréquentations et dans le mariage. Il peut nous paraître étrange que ce livre inspiré par l'Esprit de Dieu commence par une parole de la femme qui commande à son bien-aimé de la prendre avec lui. Son action audacieuse soulève la question de son rôle dans cette relation amoureuse. Dans cette histoire, c'est la femme qui prend l'initiative et qui lance à l'homme l'invitation : « *Qu'il me baise des baisers de sa bouche! [...] Entraîne-moi! Nous courrons à ta suite!* » (Ct 1.2,4). Cette parole ne risque sans doute pas d'être jugée déplacée de nos jours, mais elle semble à contre-courant des normes culturelles qui prévalaient à l'époque où elle a été prononcée. Dans la culture du Moyen-Orient ancien, les femmes étaient habituellement beaucoup plus passives dans leurs relations amoureuses avec les hommes qui, eux, jouaient un rôle plus dominant. Cette femme, pourtant, n'a rien de passif. Elle prend l'initiative de la relation. Serait-elle en train de renverser les rôles établis par Dieu au commencement? Serait-elle une féministe avant l'heure?

Il n'en est rien! La parole apparemment audacieuse de cette femme révèle en réalité que la relation entre l'homme et la femme est en train d'être restaurée par Dieu afin de réparer les dégâts causés par la chute et afin de revenir à l'harmonie qui existait entre l'homme et la femme dans le paradis. Immédiatement après la chute, Dieu avait promis à Adam et Ève qu'il enverrait un Sauveur qui naîtrait de la femme et qui viendrait pour vaincre le diable et pour accomplir une grande restauration dans ce monde corrompu (Gn 3.15). Fondé sur cette promesse, Dieu commençait déjà dans l'Ancien Testament à restaurer non seulement la relation rompue entre lui et son peuple, mais également les relations entre l'homme et la femme, comme nous avons vu avec les nombreux exemples déjà cités.

<sup>1</sup> Cette section s'inspire du paragraphe sur « les rôles respectés » (« Roles respected ») tiré du livre de Matthew VanLuik, *The Song of Songs. The Greatest Love Songs*. Xulon Press, 2015, p. 30-33.

Dans ce Cantique des cantiques, nous voyons le Seigneur à l'œuvre pour permettre à cette femme d'être libérée de la tyrannie d'un homme qui était normalement lui-même opprimé par le péché. Lorsque la grâce de Dieu est agissante, celle-ci commence à renverser les effets destructeurs du péché et permet au véritable amour entre l'homme et la femme de commencer à s'exprimer. L'homme et la femme sont alors égaux dans leurs rapports mutuels, dans le sens qu'aucun des deux n'a plus le désir de dominer sur l'autre. Dans une telle relation d'amour restaurée par la grâce divine, la femme aura le sentiment de vivre dans une grande liberté, elle sera libre de s'approcher de l'homme qu'elle aime et libre de lui demander son amour en retour. Elle n'aura pas honte de prendre l'initiative en lui demandant de l'embrasser passionnément et de la prendre avec lui pour faire ensemble l'expérience de l'amour. Sous le regard bienveillant du Dieu Rédempteur, l'homme et la femme seront rendus capables de s'aimer et de se respecter mutuellement.

Bien que la femme prenne l'initiative au début de ce livre, il est utile de noter comment elle le fait. Elle joue certes un rôle actif en prenant la parole la première, elle le fait toutefois en honorant son bien-aimé qu'elle considère son chef. Elle lui demande d'assumer la direction de leur couple par la façon dont elle exprime son désir d'être embrassée par lui. Elle ne dit pas : « Je lui donnerai un baiser » ; elle dit plutôt : « *Qu'il me baise des baisers de sa bouche!* » De même, elle ne dit pas : « Je l'entraînerai dans ma chambre », mais plutôt : « *Entraîne-moi!* » Elle s'attend à ce qu'il assure la direction de leur relation et lui demande de la prendre avec lui. Bien qu'elle soit libre avec cet homme, elle tient à préserver les rôles respectifs que Dieu a assignés à chacun d'eux.

La femme de ce Cantique ne cherche pas un homme qu'elle pourra dominer ou manipuler, ni un homme qui forcera sa volonté sur elle ou qui se servira d'elle pour satisfaire ses caprices ou son plaisir personnel. **Cette femme désire un homme qui pourra la guider** d'une manière qui plaît au Seigneur. Elle recherche un homme qu'elle pourra regarder avec respect, un homme qui pourra prendre soin d'elle et la protéger. Bref, elle veut un homme avec qui elle se sent libre de lui dire de l'amener dans sa chambre, car elle sait qu'elle sera en sécurité dans ses bras.

## 12. La femme de valeur de Proverbes 31 et la réhabilitation de la femme

Nous ne pouvons traiter de ce sujet sans dire au moins quelques mots sur « la femme de valeur » de Proverbes 31, un modèle de la femme idéale selon la sagesse de Dieu. Cette femme ne ressemble en rien à la femme toute maquillée créée par la mode et le monde des célébrités. Elle ne s'apparente pas non plus à la femme écrasée qui ne s'occupe que des tâches ménagères, toujours enfermée à l'intérieur des quatre murs de sa maison. Comme le dit un commentateur biblique sous une rubrique intitulée *L'Évangile libérateur réhabilite la femme* :

*« C'est naturellement au portrait de la femme dessiné dans le chapitre 31 du livre des Proverbes que nous songerons encore. Son mari peut avoir confiance en elle, tant dans sa compétence morale, commerciale, religieuse, que dans les affaires pratiques de la vie quotidienne. Non seulement elle est capable de diriger sa maisonnée, mais elle administre encore avec succès des affaires extérieures au foyer. Elle achète et elle vend comme une excellente femme d'affaires. Elle s'occupe de ses propriétés de façon*

*expérimentée; la femme vertueuse ne mange pas le pain de la paresse; elle n'est pas une femme-objet. Bonne envers sa famille, bonne aussi envers les nécessiteux, elle parle avec sagesse; sur sa langue se trouve "la règle de la bonté", car la légèreté de la langue est un luxe que ne peuvent s'offrir que les irresponsables. Son époux la loue et ses enfants l'appellent bienheureuse. Qu'elle est différente de la "poupée" créée depuis le dix-septième siècle par le rationalisme moderne!<sup>2</sup> »*

Il n'est donc aucunement question pour cette femme valeureuse de poursuivre une carrière professionnelle indépendante de son mari. L'idée ne lui vient pas non plus à l'esprit de tenter de siéger avec les anciens aux portes de la ville pour exercer un quelconque ministère de direction en Israël. Elle est libre de prendre de nombreuses initiatives pour étendre son activité sociale et commerciale au loin et faire du bien à plusieurs autour d'elle. Toutefois, son mari et sa famille constituent le véritable « foyer » ou point focal de ses pensées et de ses activités au service de Dieu. C'est pourquoi « *Son mari est considéré aux portes, lorsqu'il siège avec les anciens du pays. [...] Ses fils se lèvent et la disent heureuse; son mari se lève et lui donne des louanges* » (Pr 31.23,28).

### **13. Des exemples de direction masculine dans le Nouveau Testament**

La venue du Sauveur et Seigneur Jésus-Christ a-t-elle révolutionné les rôles de l'homme et de la femme dans l'Église? A-t-il fait table rase de tout ce que Dieu avait institué, accompli et commencé à restaurer depuis le commencement du monde pour inaugurer une ère totalement nouvelle, où les rôles de l'homme et de la femme seraient entièrement redéfinis? Le témoignage du Nouveau Testament est simplement en continuité avec ce qui se pratiquait dans l'Ancien Testament, à la différence que maintenant, nous pouvons goûter à l'accomplissement de l'œuvre rédemptrice en Jésus-Christ qui, par la puissance de son Esprit, procure une restauration plus profonde des relations entre l'homme et la femme, aussi bien dans le couple et la famille que dans l'Église.

#### **a. Les apôtres**

Le précurseur du Messie qui appela le peuple d'Israël à la repentance était un homme, le prophète Jean-Baptiste. Jésus lui-même choisit douze hommes afin qu'ils soient les témoins oculaires officiels de tout ce qu'il a fait et enseigné et qu'ils soient les apôtres de Jésus, c'est-à-dire ses ambassadeurs envoyés officiellement pour proclamer et enseigner la bonne nouvelle de l'Évangile au nom de Jésus-Christ et pour mettre par écrit le Nouveau Testament : Simon Pierre, André, Jacques, Jean, Philippe, Barthélemy, Thomas, Matthieu, Jacques, Thaddée, Simon, Judas l'Iscaïote (Mt 10.2-3). Afin de remplacer Judas le traître, le fils de la perdition, les disciples réunis à Jérusalem ont ensuite proposé le nom de deux hommes. C'est Matthias qui a été retenu (Ac 1.26). Par la suite, Jésus a choisi Paul d'une manière toute spéciale pour qu'il soit l'apôtre envoyé auprès des païens (Ac 9), afin que l'Évangile soit annoncé à toutes les nations. L'enseignement de ces apôtres constitue le fondement même de l'Église du Nouveau Testament (1 Co 3.10-11; Ép 2.20; Ap 21.14). Il est remarquable que, sous le régime du salut selon Galates 3.28, les garants de l'unité, de l'apostolicité et de l'universalité de l'Église soient tous des hommes!

2 Aaron Kayayan, *L'organisation du mariage*, tiré du livre *Homme et femme il les créa*, Perspective Réformées, 1980.

Si dans l'Église il n'y avait plus « *ni homme ni femme* » dans le sens où les hommes et les femmes pourraient tous également exercer un même rôle de direction et d'enseignement, comment concevoir que Jésus n'a choisi aucune femme pour constituer le fondement de son Église? Cela ne serait-il pas une attaque à son caractère universel? Est-ce parce que le Seigneur Jésus était encore trop attaché à des traditions archaïques? Nous aurions alors vraiment un Jésus faible et pitoyable. Est-ce parce que Jésus aurait estimé que les « mentalités » n'étaient pas encore prêtes pour une telle révolution? Pourtant, le Christ ne s'est pas gêné pour bousculer bien des valeurs et des pratiques erronées de son temps afin de libérer les gens du péché et les éclairer par la vérité. Le choix du Seigneur ne peut pas simplement avoir été déterminé par la culture ou la mentalité d'une époque révolue, car Jésus-Christ est maître des époques et des cultures et c'est lui qui a choisi l'époque et la culture dans laquelle il est né. Si le Seigneur avait voulu qu'une femme soit apôtre, il aurait appelé une femme pour être apôtre et il aurait fait en sorte que ce soit culturellement acceptable.

### **b. Les diacres de Jérusalem**

Lorsque l'Église de Jérusalem a dû faire face à un problème de division parce que les veuves de langue hellénique étaient négligées dans le service quotidien, on aurait pu s'attendre à ce que les apôtres nomment au moins quelques femmes pour contribuer à résoudre ce problème. Ils nommèrent au contraire sept hommes pleins de foi et d'Esprit Saint afin qu'ils servent comme diacres dans cette Église : Étienne, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas (Ac 6.1-6). Cela ne veut pas dire qu'il n'y avait pas de femmes remplies de l'Esprit et de sagesse dans l'Église. Il semble évident que la décision de confier la direction de ce service exclusivement à des hommes repose sur le principe selon lequel la direction revient aux hommes dans l'Église.

### **c. La conférence de Jérusalem**

Un peu plus tard, lorsque l'entrée des païens dans l'Église provoqua de vifs débats parmi les chrétiens d'origine juive, c'est la conférence de Jérusalem qui trancha la question. Seuls des hommes (les apôtres et les anciens de l'Église de Jérusalem) prirent la parole et décidèrent d'une action à prendre, afin de donner une direction spirituelle au développement de la mission et à l'ensemble des Églises fondées parmi les païens (Ac 15). C'était un moment crucial dans le développement de la mission à partir de Jérusalem vers les nations païennes.

### **d. Les collaborateurs des apôtres**

Les apôtres se sont également entourés de collaborateurs pour les aider à accomplir l'ampleur de la mission qui leur avait été confiée. C'étaient des évangélistes, des pasteurs et des enseignants qui ont prêché publiquement l'Évangile avec les apôtres et qui ont établi des Églises dans différentes villes autour de la Méditerranée. Plusieurs d'entre eux étaient des collaborateurs ou des compagnons de voyage de Paul. Nous connaissons par exemple Étienne (Ac 6-7), Philippe (Ac 8; 21.8), Ananias (Ac 9.10-17), Barnabas (Ac 9.27; Ac 11.22-26; 12.25; 13.1-5; 13.42-52; 14.1-28; 15.12,22,25,35-39; 1 Co 9.6; Ga 2.1-9), Siméon (Ac 13.1), Manaën (Ac 13.1), Marc ou Jean-Marc (Ac 12.12,25; 15.37-39; 2 Tm 4.11; Phm 1.24), Silas ou Sylvain (Ac 15.22,27,32,40; 16.29-40; 17.1-5,10-15; 18.5; 2 Th 1.1), Jude appelé Barsabbas



(Ac 15.22,27,32), Timothée (Ac 16.1-2; 18.5; 19.22; 20.4; 1 Co 4.17; 16.10; 2 Co 1.19; 1 Th 3.2; 2 Th 1.1; 1 Tm 4.13-16; Phm 1.1), Apollos (Ac 18.24-28; 19.1; 1 Co 3.4-6,22; 4.6), Éraсте (Ac 19.22; 2 Tm 4.20), Trophime (Ac 20.4; 2 Tm 4.20), Sopater (Ac 20.4), Aristarque (Ac 20.4; 27.2; Col 4.10; Phm 1.24), Secundus (Ac 20.4), Gaïus (Ac 20.4), Tychique (Ac 20.4; Ép 6.21; Col 4.7; 2 Tm 4.12; Tt 3.12), Épaphras (Col 1.7; 4.12; Phm 1.23), Épaphrodite (Ph 2.25; 4.18), Luc le médecin (Col 4.14; 2 Tm 4.11; Phm 1.24), Zénas (Tt 3.13), etc.

Quand nous lisons ces différents passages, il est fascinant de découvrir le travail d'évangélisation, d'enseignement et de direction que beaucoup d'entre eux ont accompli au service de la mission et du développement de l'Église du Seigneur. La plupart de ces hommes ont exercé des ministères qu'aucune femme dans la Bible n'a jamais exercés : ils ont prêché publiquement l'Évangile dans des synagogues, devant des foules ou des magistrats; ils ont enseigné la Parole de Dieu à des foules ou à de nombreux frères; ils ont communiqué aux Églises des messages officiels venant de l'Église de Jérusalem ou venant des apôtres et ils en ont expliqué la signification spirituelle aux Églises concernées; ils ont établi, fortifié et dirigé des Églises dans la foi; ils ont exhorté, corrigé, réfuté les erreurs et défendu la foi devant les adversaires, etc.

### e. Les anciens

En plus de ces hommes, les apôtres nommèrent des anciens dans les Églises établies dans chaque ville (Ac 14.23). Dans la lignée des hommes choisis par Moïse et des anciens dans toute l'histoire d'Israël, ces anciens (ou évêques) de l'Église du Nouveau Testament étaient tous des hommes. Nous ne voyons pas la moindre indication dans toute la Bible que l'Église ancienne aurait enfreint l'ordre de l'apôtre Paul qui a demandé ceci :

« Il faut donc que l'évêque soit [...] mari d'une seule femme, [...] qu'il dirige bien sa propre maison et qu'il tienne ses enfants dans la soumission, avec une parfaite dignité. Car si quelqu'un ne sait pas diriger sa propre maison, comment prendra-t-il soin de l'Église de Dieu? » (1 Tm 3.3-5).

La raison pour laquelle les anciens doivent être des hommes est clairement établie : la direction dans l'Église est le prolongement de la direction dans le foyer.

### f. Les diacres

Les critères pour choisir les diacres sont semblables, parmi lesquels on trouve celui-ci : « Les diacres doivent être maris d'une seule femme et bien diriger leurs enfants et leurs propres maisons » (1 Tm 3.12). Le principe de l'autorité et de la soumission vécu dans le couple doit s'étendre aux rôles distincts des hommes et des femmes dans l'Église, notamment aux ministères particuliers d'enseignement et de direction. Même si les diacres n'exercent pas le même rôle de direction que les anciens, ils participent par leur ministère à la direction d'ensemble de l'Église (Ph 1.1; 1 Tm 3). C'est pourquoi leur capacité à

bien diriger leur propre famille est un atout essentiel qui les prépare à bien exercer leur ministère diaconal dans l'Église<sup>3</sup>.

#### **14. Des exemples de femmes qui ont joué un rôle important auprès de Jésus<sup>4</sup>**

Tout cela ne signifie pas que la place et le rôle des femmes, dans l'Ancien et le Nouveau Testament, étaient sans grande importance, au contraire. **Les femmes croyantes ont joué des rôles essentiels de soutien et de complémentarité** à de nombreux niveaux, que ce soit dans la famille ou dans l'Église. Leur contribution fut considérable. Je pense par exemple aux femmes qui ont participé d'une manière ou d'une autre à la vie et au ministère de Jésus.

##### **a. Celles qui ont fait preuve de foi et d'amour**

Il y a celles qui ont fait preuve de foi et d'amour envers Jésus en réponse à la grâce à laquelle elles avaient goûté durant leur rencontre avec leur Sauveur : La Samaritaine qui a reçu l'eau vive de la vie éternelle et qui est allée raconter aux gens de son village qu'elle avait rencontré le Messie (Jn 4); la femme surprise en délit d'adultère qui a été pardonnée par Jésus et qui servit de leçon aux hommes dirigeants accusateurs (Jn 8); la belle-mère de Pierre qui a été guérie et qui a pu ainsi retourner à son service (Mc 1.29-31); la veuve de Naïn qui a été consolée de retrouver son fils ressuscité (Lc 7.11-15); la femme pécheresse qui a oint les pieds de Jésus en signe d'amour et de reconnaissance envers son Sauveur qui lui avait pardonné son péché (Lc 7.36-50); la femme atteinte d'une perte de sang qui fut guérie à cause de sa foi et qui rendit témoignage devant tout le peuple de la puissance de Jésus (Lc 8.43-48); la Syro-Phénicienne possédée d'un démon qui a été guérie avec puissance et qui est devenue un exemple de grande foi devant ceux qui étaient incrédules en Israël (Mt 15.21-28); la femme infirme guérie le jour du sabbat qui a glorifié Dieu et qui a provoqué l'indignation du chef de la synagogue (Lc 13.10-17).

##### **b. Celles citées par Jésus pour illustrer son enseignement**

Il y a aussi les femmes qui sont citées par Jésus pour illustrer son enseignement : La reine de Saba, qui est citée non parce qu'elle était un exemple de direction, mais parce qu'elle avait reconnu la sagesse de Dieu donnée à Salomon (Mt 12.42); la femme qui a mis du levain dans la pâte (Mt 13.33); les femmes qui seront occupées à leurs tâches quotidiennes lors du retour de Jésus en gloire (Mt 24.41); les cinq vierges sages qui se sont bien préparées (Mt 25.1-10); la veuve de Sarepta qui est un exemple d'une personne en dehors d'Israël ayant reçu la bénédiction de Dieu et ayant béni le prophète Élie, un homme de Dieu (Lc 4.25-26); la femme qui a perdu sa pièce de monnaie (Lc 15.8-10); la veuve qui a persisté devant le juge inique (Lc 18.1-5); la pauvre veuve qui a donné une offrande de grande valeur aux yeux de Dieu (Lc 21.1-4). Toutes ces femmes nous présentent de beaux exemples!

3 Pour plus de détail à ce sujet, voir mon article intitulé *Les femmes peuvent-elles être diaques ou non?* Pour ce qui est de Phœbé, « diaconesse (ou servante) de l'Église de Cenchrées », selon Romains 16.1, on pourra consulter mon article intitulé *Diakonos et diakonia dans le Nouveau Testament. Les femmes peuvent-elles être diaques ou non?*

4 Cette section s'inspire du chapitre 4 du livre *Recovering Biblical Manhood & Womanhood* édité par John Piper et Wayne Grudem (Crossway Books, 1991), intitulé « Women in the Life and Teachings of Jesus », par James A. Borland.

### **c. Celles enseignées ou corrigées par Jésus**

Il y a également les femmes enseignées ou corrigées par Jésus : La femme qui a dit que la mère de Jésus était bénie et qui a été corrigée avec douceur par le Seigneur (Lc 11.27-28); la femme de Zébédée qui avait de l'ambition pour ses deux fils et qui a été reprise par Jésus (Mt 20.20-28); Marthe qui s'est occupée à beaucoup de choses, alors que Marie, sa sœur, a « *choisi la bonne part* » en se mettant à l'écoute du Maître (Lc 10.38-42). Marthe qui à son tour a été enseignée par Jésus, qui a fait une très belle confession de foi et qui a encouragé sa sœur à répondre à l'appel du Maître (Jn 11.20-29); des femmes qui se sont lamentées et qui ont été exhortées par Jésus (Lc 23.27-31); Marie-Madeleine enseignée par le Seigneur avant son ascension et qui est allée annoncer aux disciples ce qu'elle avait vu et entendu (Jn 20.17-18); Marie, la mère de Jésus, qui a été témoin privilégiée à la fois de l'origine divine et de la véritable humanité de celui qu'il avait enfanté, et qui est un modèle de foi, de piété et de service.

### **d. Celles qui ont servi Jésus et les apôtres**

Il y a aussi ces femmes qui ont servi le Seigneur Jésus et les apôtres à des moments précis ou même tout au long de son ministère : Marthe (Jn 12.2); Marie-Madeleine, Jeanne, Suzanne et plusieurs autres (Lc 8.1-3); Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques et de Joseph, et Salomé, la mère des fils de Zébédée (Mt 27.56; Mc 15.41; Lc 23.55-56). Ces femmes ont voyagé avec Jésus de la Galilée jusqu'à Jérusalem pour le servir discrètement mais efficacement et être un important soutien auprès de lui et de ses apôtres.

### **e. Celles qui ont été témoins de sa résurrection**

Il y a enfin celles qui ont reçu le privilège d'être témoins de sa résurrection : Marie-Madeleine, Marie mère de Jacques, Jeanne et Salomé (Mt 28.1-10; Mc 16.1-11; Lc 24.1-12; Jn 20.1-2). Elles achetèrent des aromates pour embaumer le corps de Jésus et pour lui rendre un dernier hommage. Elles furent les premières témoins de sa résurrection et allèrent l'annoncer aux apôtres. Il est cependant remarquable qu'elles ne furent pas choisies pour être apôtres, c'est-à-dire témoins officiels de sa résurrection. Un peu plus loin, nous verrons d'autres exemples de femmes qui ont joué des rôles importants dans le Nouveau Testament.

### **f. La nature de leur contribution**

Cependant, si les femmes avaient pu jouer un rôle de direction et d'enseignement dans l'Église, il est étonnant de constater une différence aussi frappante entre la nature de la contribution des hommes et la nature de la contribution des femmes dans toute la Bible. Comment expliquer que la liste des exemples de « direction féminine » cités dans le document *Rôle des femmes dans l'Église* se limite à seulement quelques cas isolés? Si les femmes chrétiennes peuvent réellement exercer les mêmes ministères que les hommes chrétiens, ne devrait-on pas s'attendre à un partage plus équitable tout au long de la Bible et de l'histoire du salut? Ceci nous amène à nous poser la question si les exemples donnés dans le document à l'étude sont aussi valides qu'on le prétend. Permettent-ils de justifier que

les femmes puissent exercer les mêmes ministères d'autorité et d'enseignement dans l'Église que les hommes appelés à ces ministères particuliers?

## 15. Les prophétesses dans la Bible

Après ce grand tour d'horizon qui nous permet de mieux apprécier la perspective biblique dans son ensemble, revenons donc aux exemples donnés dans le document évalué afin de mieux les situer à l'intérieur de ce grand panorama. L'auteur de ce document donne tout d'abord les exemples de cinq prophétesses dans l'Ancien Testament (Miryam, Débora, Houlda et deux autres prophétesses) et d'une prophétesse dans le Nouveau Testament (Anne). Je réserve la discussion sur Débora pour un peu plus loin.

### a. Miryam

Considérons tout d'abord Miryam, la sœur de Moïse et d'Aaron. Que dit le texte biblique?

« Miryam, la prophétesse, sœur d'Aaron, prit à la main le tambourin, et toutes les femmes sortirent à sa suite, avec des tambourins et des danses. Miryam leur répondait : Chantez à l'Éternel, car il a montré sa souveraineté; il a jeté dans la mer le cheval et son cavalier » (Ex 15.20-21).

Quel rôle Miryam a-t-elle joué en Israël en tant que prophétesse? D'après le texte, le seul rôle spécifique que Miryam a exercé fut envers des femmes. Elle exhorta et encouragea les femmes à chanter les louanges du Seigneur après que Dieu eut miraculeusement délivré son peuple de l'Égypte. Nous n'y voyons aucun rôle de direction ni d'enseignement devant tout le peuple, contrairement au rôle considérable, pour ne pas dire colossal, que ses deux frères, Moïse et Aaron, ont joué sur une longue période de temps et jusqu'à leur mort. De plus, Miryam est nommée en relation avec son frère, elle est désignée comme étant la « sœur d'Aaron ». Son rôle semble donc complémentaire (une aide) à celui d'Aaron. Le rôle ponctuel de Miryam auprès des femmes n'a donc pas interféré avec la direction masculine que Dieu a confiée à Moïse et Aaron.

L'auteur du document que nous analysons affirme que « le terme prophétie indique l'acte de parler pour Dieu, d'interpréter le présent selon sa volonté. Grosso modo, cela ressemble un peu à la prédication et à l'enseignement. » Peut-être bien dans d'autres contextes, sauf que, dans Exode 15, Miryam ne fait rien de semblable et nulle part ailleurs il n'est fait mention d'une contribution prophétique de Miryam dans le sens suggéré ici. À quelques reprises dans l'Ancien Testament, on rencontre des gens qui s'appellent des « prophètes » et qui n'ont apparemment aucun message à transmettre de la part de Dieu, mais qui se trouvent momentanément dans une sorte d'extase qui les pousse à danser ou à jouer un instrument de musique (1 S 10.5-12; 19.20-24; 1 Ch 25.1-3). Dans ces cas-là, le terme « prophète » ou « prophétiser » a simplement le sens de « rempli de l'Esprit ».

Mon dictionnaire hébreu donne trois sens possibles au verbe « naba » (« prophétiser »), de même famille que le nom « nabi » (« prophète ») et « nebiya » (« prophétesse ») : (1) « être dans une extase prophétique »; (2) « parler en tant que prophète »; (3) « jouer un instrument de musique lorsqu'on est rempli de

*l'Esprit prophétique* ». Lorsque des mots de vocabulaire ont un champ sémantique assez large avec plusieurs sens possibles, la prudence est de mise pour ne pas leur donner un sens trop restrictif si le contexte ne nous donne pas plus d'indices. Dans le cas de Miryam, le contexte nous amène à opter pour le troisième sens, sans aucunement impliquer qu'elle ait exercé un ministère de direction ou d'enseignement auprès de tout le peuple.

## **b. Houlدا**

Considérons maintenant le cas de la prophétesse Houlدا. L'auteur affirme que cette femme « vivait dans le temple de Jérusalem » et que, par conséquent, elle jouait « un rôle officiel dans le culte ». Sur quoi ces affirmations sont-elles fondées? La Bible ne dit rien de cela. Même si Houlدا avait vécu dans le temple, cela ne signifie pas nécessairement qu'elle a exercé un rôle officiel dans le culte. Mais en réalité, il n'est même pas dit qu'elle vivait dans le temple, il est simplement dit « *qu'elle habitait à Jérusalem dans la ville nouvelle* », c'est-à-dire probablement un quartier neuf de la ville (littéralement en hébreu : « *Jérusalem la deuxième* », 2 R 22.14; 2 Ch 34.22). Ces affirmations sur un prétendu rôle officiel de Houlدا dans le culte sont par conséquent non fondées.

Par contre, il est exact que cette prophétesse a transmis un message de la part de Dieu au roi Josias (2 R 22.15-20). Elle a prophétisé la destruction de Jérusalem en précisant que le roi Josias ne verrait toutefois pas cette destruction et qu'il mourrait avant la catastrophe. Il est cependant important de noter les observations suivantes : (1) La prophétesse Houlدا n'a pas pris elle-même l'initiative d'aller voir le roi pour lui annoncer cette parole. C'est le roi qui a envoyé une délégation pour aller consulter l'Éternel, sans préciser toutefois qu'il fallait aller consulter cette prophétesse en particulier (2 R 22.13). (2) Houlدا n'a pas exercé son don de prophétie par des prédications publiques, mais seulement en particulier, contrairement aux prophètes masculins de l'Ancien Testament.

Ces considérations rendent l'exemple de Houlدا particulièrement exceptionnel dans l'histoire du prophétisme biblique. Cette femme n'a pas exercé un ministère officiel public et n'a jamais pris les devants pour prêcher publiquement ou donner une direction au roi ou au peuple d'Israël. Elle a simplement répondu à la demande du roi qui était bouleversé par la découverte du livre de la loi dans le temple. L'exemple de Houlدا ne justifie donc pas l'idée selon laquelle tout ministère d'enseignement et de direction devrait être accessible aux femmes sans limites et sans restriction. En réalité, Houlدا s'est bien gardée d'imiter la direction masculine des prophètes de son temps ou d'empiéter sur le rôle d'autorité des hommes en poste de direction.

## **c. La femme d'Ésaïe**

Quant à la prophétesse d'Ésaïe 8.3, il s'agit de la femme du prophète Ésaïe. La seule information que nous avons à son sujet est celle qui nous est donnée par son mari :

« Je m'étais approché de la prophétesse, elle devint enceinte et enfanta un fils.  
L'Éternel me dit : Donne-lui pour nom Maher-Chalal-Hach-Baz [ce qui signifie  
"Vite au pillage, en hâte au butin"]. Car, avant que l'enfant sache dire : Mon père!

*ma mère! on emportera les richesses de Damas et le butin de Samarie devant le roi d'Assyrie » (És 8.3).*

Il est possible qu'elle s'appelle « prophétesse » simplement parce qu'elle était l'épouse du prophète, ou encore parce que l'enfant qu'elle devait mettre au monde allait être par son nom un signe prophétique pour Israël. Pour le reste, absolument rien n'est dit dans ce texte ni dans le reste de la Bible à propos d'un quelconque rôle prophétique qu'elle aurait joué en Israël et qui pourrait être comparable au rôle prophétique de son mari.

#### **d. Noadia**

Pour ce qui est de la prophétesse de Néhémie 6.14, appelée Noadia, il est plutôt surprenant que l'auteur cite cet exemple puisque Néhémie la nomme parmi la liste de ses ennemis, avec Tobiya, Sanballat et « *les autres prophètes qui cherchaient à me rendre craintif* », dit-il, et qui voulaient le décourager de rebâtir Jérusalem, contrairement à la volonté de Dieu révélée à Néhémie. Il ne s'agit donc pas d'une prophétesse qui communiquait des messages de la part de l'Éternel.

#### **e. Des cas isolés au rôle très limité**

L'auteur conclut : « *Cela indique que l'office de prophétesse a existé d'une façon régulière en Israël.* » Mais comment pourrions-nous tirer une telle conclusion? Nous avons une première prophétesse à l'époque de l'Exode (Miryam), vers 1500 av. J.-C., qui a joué un rôle limité auprès des femmes, les encourageant à louer Dieu. Puis vers l'an 1200, il est question d'une deuxième prophétesse à l'époque des juges (Débora) que nous examinerons plus loin. Plus de quatre siècles plus tard, vers l'an 750, nous en avons une troisième dont on ne sait rien, sauf qu'elle était la femme du prophète Ésaïe et qu'elle enfanta un fils ayant un nom prophétique. Enfin, une quatrième prophétesse vers l'an 625 av. J.-C. (Houlida) qui prononça une seule parole prophétique connue, à la demande du roi et lors d'un entretien privé. Il semble qu'il n'y ait eu aucune autre prophétesse dans l'Ancien Testament. Quatre prophétesses ayant exercé un rôle obscur ou très limité sur deux mille ans d'histoire d'Abraham à Jésus-Christ...

Le ministère de ces quatre cas isolés a peu de choses en commun avec la nature, l'autorité et l'étendue du ministère des prophètes masculins tout au long de l'Ancien Testament, tel que l'ont exercé Moïse, Élie, Ésaïe, Jérémie, Malachie et les autres. Il est certain que ceux qui préconisent l'accès des femmes à tous les ministères ordonnés dans l'Église ne seraient pas heureux de voir le rôle des femmes chrétiennes aussi isolé et limité que ces anciennes prophétesses. Ils veulent plutôt que les femmes exercent un ministère comparable aux hommes ordonnés. Pourquoi alors citer Miryam, Houlida et les deux autres comme exemples en faveur du ministère pastoral féminin?

## **16. Débora, juge et prophétesse<sup>5</sup>**

Nous arrivons à l'exemple de Débora qui mérite d'être étudié en détail. L'auteur dit ceci : « *Juges 4.4 : Débora, prophétesse et juge d'Israël. On a ici une femme qui a exercé une direction spirituelle et politique en*

<sup>5</sup> Cette section sur Débora est un résumé des idées principales d'un article en anglais du pasteur Clarence Bouwman intitulé *Deborah and Barak: Example for Women or Embarrassment for Men?*

*Israël.* » L'exemple de Débora ne semble faire aucun doute. Nous devons toutefois nous poser la question suivante : Que dit exactement la Parole de Dieu dans cette histoire? Il est facile d'utiliser un texte biblique pour soutenir par une affirmation plutôt courte ce qu'on veut avancer, mais il est essentiel de se mettre avant tout à l'écoute de la Parole de Dieu.

Notons d'abord qu'il existe **une différence importante entre un texte descriptif et un texte prescriptif** ou normatif. Autrement dit, est-ce que ce passage décrit une situation ou est-ce qu'il nous prescrit une norme qui nous dit comment vivre? Par exemple, l'histoire de Jacob nous décrit une situation de polygamie avec Léa et Rachel, non pour nous prescrire de devenir polygames, mais au contraire pour nous décourager de le devenir, car cette histoire nous montre les conséquences néfastes de la polygamie (jalousie, querelles, haine). Malgré cette situation conjugale tout à fait anormale, Dieu dans sa grâce s'en est servi pour donner naissance à douze fils qui furent à l'origine des douze tribus d'Israël. (Voilà encore un exemple de direction masculine : le peuple d'Israël est fondé sur le nom et la direction de ces douze hommes, comme pour les douze apôtres sur qui est fondé le peuple de la Nouvelle Alliance). La polygamie de certains patriarches n'est toutefois pas une raison pour justifier la pratique de la polygamie.

Nous avons aussi l'exemple de Juda qui commit l'adultère avec Tamar, pensant qu'elle était une prostituée (Gn 38). Étonnamment, Dieu dans sa grâce s'est servi de cet horrible péché pour préparer la venue du Sauveur. Pérets, l'un des deux fils nés de cette union illégitime, est devenu l'ancêtre de Jésus (Rt 4.18-22; Mt 1.3). Cela veut-il dire que cette histoire nous encourage à commettre l'adultère ou à courir après les prostituées? Certainement pas!

De même, il est important de se demander si l'histoire de Débora en Juges 4 et 5 nous est donnée pour nous dire comment les hommes et les femmes devraient se comporter aujourd'hui ou si elle nous décrit une situation anormale à l'époque des Juges. Le fait que Débora ait exercé un rôle de direction en Israël en tant que juge et prophétesse nous enseigne-t-il que nos femmes et nos filles devraient aspirer à des positions de direction dans l'Église?

Remarquons tout d'abord qu'en tant que prophétesse, **Débora n'a pas été ordonnée à un ministère spécifique**, contrairement par exemple à Élisée, Jérémie ou Ésaïe, qui ont reçu un appel particulier et qui ont été établis de manière particulière dans leur ministère (1 R 19.19-21; Jr 1.4-10; És 6.5-13). Débora n'est pas non plus allée vers le peuple pour proclamer la Parole de Dieu. Elle a fait comme Houlde, elle n'a pas pris l'initiative d'aller proclamer la parole aux gens; ce sont les gens qui allaient vers elle. « *Elle siégeait sous le palmier de Débora, entre Rama et Béthel, dans les monts d'Ephraïm; et les Israélites montaient vers elle pour le jugement* » (Jg 4.5).

Remarquons ensuite que **Débora est nommée en lien avec son mari**. Le texte précise qu'elle est « *femme de Lappidoth* » (Jg 4.4). Même si elle a occupé une place particulière en Israël, il est intéressant que son nom soit rattaché à celui de son mari. La suite de l'histoire va nous éclairer.

Parmi les douze juges mentionnés dans le livre des Juges, six sont des juges principaux, dont Débora, et six sont des juges secondaires au sujet desquels on a peu d'information. En tant que juge, **Débora était un choix étrange et inusité**, tout comme les cinq autres juges principaux. Othniel était le plus

jeune de sa famille (Jg 3.9); Éhoud était gaucher (Jg 3.15); Débora était une femme (Jg 4.4); Gédéon était le plus pauvre en Manassé et le plus petit dans sa maison (Jg 6.15); Jephté était fils d'une prostituée et ses frères l'avaient rejeté (Jg 11.1-2); Samson était un étrange naziréen qui n'avait pas le droit de se couper les cheveux ni de boire d'alcool (Jg 13.7). Tous ces juges sont des choix étranges et inusités qui normalement n'étaient pas compétents pour la tâche, mais que Dieu a quand même utilisés. Dans le cas de Débora, l'aspect « anormal » et inusité de son choix se trouve précisément dans le fait qu'elle était une femme. Le texte prend la peine de le préciser avec insistance, car l'hébreu dit littéralement : « *Débora, une femme, une prophétesse, femme de Lappidoth* » (Jg 4.4), alors que rien d'autre « d'anormal » n'est noté dans la description qui en est donnée.

Cependant, contrairement aux cinq autres juges principaux, **Débora n'a pas été préparée ou appelée par Dieu pour être juge**. Pour Othniel : « *L'Éternel suscita aux Israélites un libérateur qui les sauva* » (Jg 3.9). Pour Éhoud : « *L'Éternel leur suscita un libérateur* » (Jg 3.15). Pour Gédéon : « *L'Éternel dit : Va avec cette force que tu as, et tu sauveras Israël de la main de Madian; n'est-ce pas moi qui t'envoie?* » (Jg 6.14). Pour Jephté : « *L'Esprit de l'Éternel fut sur Jephté* » (Jg 11.29). Pour Samson : « *L'Esprit de l'Éternel commença à l'agiter...* » (Jg 14.6). Avant la naissance de Samson, Dieu avait déjà dit à ses parents que leur fils serait un instrument de Dieu pour délivrer Israël des Philistins. Nous ne lisons rien de tel au sujet de Débora. Elle était différente. Débora elle-même a dit : « *On avait abandonné les villes ouvertes en Israël [...] jusqu'à ce que je me sois levée, moi, Débora, que je me sois levée comme une mère en Israël* » (Jg 5.7). Dieu s'est certainement servi d'elle, mais c'est la seule parmi les six juges principaux qui ne reçoit de Dieu aucun appel spécifique. C'est Débora qui s'est elle-même levée en Israël! Voilà une situation bien étrange et tout à fait exceptionnelle!

De plus, contrairement aux autres juges, **Débora est la seule à ne pas avoir eu de fonction militaire**. Dans le cas des cinq autres, on rapporte leurs exploits militaires (Jg 3.10; 3.27-30; 7.19-22; 11.32; 14.19; 15.8,15; 16.30). Rien de ce genre n'est dit à propos de Débora. Au contraire, nous lisons ceci :

« *Elle fit appeler Baraq, fils d'Abinoam, de Qédech-Nephtali, et elle lui dit : Voilà l'ordre qu'a donné l'Éternel, le Dieu d'Israël. Va faire du recrutement sur le mont Thabor, et prends avec toi dix mille hommes des fils de Nephtali et des fils de Zabulon; j'attirerai vers toi, au torrent de Quchôn, Sisera, chef de l'armée de Yabîn, avec ses chars et ses troupes, et je le livrerai entre tes mains* » (Jg 4.7-7).

Non seulement Débora n'était pas un chef militaire, elle a même demandé à ce que ce soit un homme qui prenne la responsabilité militaire de battre l'ennemi.

Ainsi, malgré le fait qu'elle s'est elle-même « levée » en Israël, elle n'avait pas une attitude féministe. Elle n'a pas essayé de voler la vedette ni de prendre la place de Baraq. Bien au contraire, elle s'est délibérément placée dans l'ombre d'un homme. Dans les circonstances, elle aurait très bien pu prendre la tête des troupes armées et aller battre l'ennemi, mais au contraire « *elle fit appeler Baraq, fils d'Abinoam...* » (Jg 4.6) et lui demanda de prendre l'initiative pour aller combattre l'ennemi. Si elle a accompagné Baraq, ce n'était pas parce qu'elle voulait recevoir les honneurs, mais parce que Baraq avait peur. « *Baraq lui dit : Si tu viens avec moi, j'irai; mais si tu ne viens pas avec moi, je n'irai pas* » (Jg 4.8). Elle a donc accompagné Baraq pour calmer les peurs de ce poltron!



De plus, ce n'est pas Débora qui a défait l'ennemi, mais c'est une autre femme du nom de Yaël qui a accompli cet exploit. Débora explique à Baraq la raison pour laquelle c'est cette femme qui eut « l'honneur » de tuer Sisera, le chef de l'armée ennemie : « *J'irai donc avec toi; mais tu n'auras pas de gloire dans la voie où tu t'engages, car l'Éternel vendra Sisera aux mains d'une femme* » (Jg 4.9). Débora n'était donc pas une femme de type « émancipé », qui cherchait à se mettre à la place des hommes, à exercer son « droit » de diriger ou à recevoir la gloire pour elle-même. C'est une femme qui a certainement exercé un rôle de direction, mais sans vouloir se mettre en avant. Par ailleurs, Dieu s'est servi d'elle pour faire honte aux hommes en Israël dont l'exercice de la direction était lamentablement absent!

Une autre chose étrange dans le cas de Débora, c'est qu'il est précisé « *qu'elle siégeait sous le palmier de Débora, entre Rama et Béthel, dans les monts d'Ephraïm* ». Deutéronome 16.18 dit ceci : « *Tu établiras pour toi des juges et des magistrats dans toutes les villes que l'Éternel, ton Dieu, te donne, selon tes tribus; ils jugeront le peuple avec justice.* » Dieu avait stipulé dans sa loi qu'il fallait nommer des juges dans chaque ville pour que l'autorité de ces juges en Israël soit exercée localement et non pas au niveau national. Le but était que les gens puissent avoir accès à des juges dans chacune de leur localité et que l'exercice de la justice soit décentralisé pour être assuré du mieux possible en Israël. Lorsque des gens avaient des disputes entre eux, ils pouvaient obtenir justice en allant voir le juge de leur ville.

Cependant, contrairement à la loi prescrite par Dieu, Débora ne siégeait pas à l'intérieur d'une ville, mais plus loin à l'extérieur, sous un palmier, entre Rama et Béthel. Elle ne rendait pas des jugements dans la tribu d'Issacar, auprès des gens qu'elle connaissait dans cette tribu (Jg 5.15), mais loin d'eux dans les monts d'Ephraïm. La position de Débora comme juge n'était pas locale, mais nationale, car elle recevait des gens venant d'un peu partout en Israël : « *... et les Israélites montaient vers elle pour le jugement* » (Jg 4.5). Considérant l'attitude dont elle avait fait preuve envers Baraq, ce n'était sûrement pas pour se faire valoir ou pour prendre la place des hommes qu'elle faisait cela. On comprend plutôt que, si les gens se déplaçaient loin de leur propre ville pour aller recevoir un jugement auprès de Débora loin « dans le champ », c'est parce qu'il n'y avait pas d'hommes qui étaient juges dans aucune des villes d'où ils venaient. Il n'y avait pas d'hommes qui faisaient leur travail dans ces villes! Débora ne voulait pas prendre la place d'un homme dans l'une ou l'autre ville particulière, elle a simplement tenté d'atténuer une situation anormale en l'absence d'hommes en position de direction en Israël.

Regardons encore le contexte dans lequel Débora a vécu. **Tout était anormal à son époque.** La situation générale est décrite de la manière suivante : « *Les Israélites firent alors ce qui est mal aux yeux de l'Éternel* » (Jg 2.11). La même constatation est faite au temps de chacun des six juges principaux (Jg 3.7; 3.12; 4.1; 6.1; 10.6; 13.1). Puis, le livre des Juges se termine avec cette triste conclusion : « *En ce temps-là, il n'y avait point de roi en Israël. Chacun faisait ce qu'il lui semblait bon* » (Jg 21.25). Au temps de Débora, la situation s'était dégradée au point qu'il n'y avait pas d'homme qui exerçait de direction en Israël. Débora a dû interpellé Baraq pour qu'il vienne diriger. Même une fois qu'elle l'a relancé, il était trop peureux pour faire quoi que ce soit. Baraq ne prenait pas ses responsabilités, il n'était pas un vrai chef.

Baraq n'était pas le seul homme de ce genre en Israël.

« Au temps de Chamgar, fils d'Anath, au temps de Yaël, les routes étaient abandonnées, et ceux qui voyageaient prenaient des chemins détournés. On avait abandonné les villes ouvertes en Israël, on les avait abandonnées, jusqu'à ce que je me sois levée, moi, Débora, que je me sois levée comme une mère en Israël » (Jg 5.6-7).

L'ordre public n'était pas maintenu parce que les autorités ne faisaient pas leur travail et qu'il n'y avait pas de dirigeants prêts à tenir tête aux oppresseurs. Pourquoi n'y avait-il pas de dirigeants et pourquoi y avait-il un tel désordre en Israël? C'est à cause de leur désobéissance. Avant même qu'ils entrent dans la terre promise, Dieu avait déjà averti son peuple qu'il leur enverrait de tels malheurs s'ils devenaient désobéissants (Dt 28.1,13,15,29). C'est la décadence spirituelle qui avait entraîné cette situation anormale au milieu de laquelle Débora a vécu.

C'est dans ces circonstances qu'il a plu à Dieu d'envoyer vers son peuple des juges « inusités » : le plus jeune parmi ses frères, un gaucher, une femme, le plus petit dans sa maison, le fils d'une prostituée et un étrange naziréen. Oui, Dieu s'est servi d'une femme pour exercer un rôle de direction en Israël. Il a plu à Dieu de le faire dans des circonstances tout à fait anormales. Cela veut-il dire que l'histoire de Débora prescrit pour aujourd'hui que nos femmes et nos filles doivent aspirer à des positions de direction dans l'Église? Pas du tout! Cette histoire est là pour nous montrer qu'à cette époque il n'y avait pas d'hommes en Israël prêts à exercer le rôle de direction tel que Dieu l'avait commandé (Dt 16.18). Les hommes en Israël avaient refusé d'exercer la responsabilité que Dieu leur avait confiée. Les vrais hommes étaient lamentablement absents! Au milieu de ce vide, Dieu s'est servi d'une femme pour exercer un rôle de direction particulier. C'était une preuve de sa grâce, car il voulait montrer qu'il prenait encore soin de son peuple malgré tout. C'était aussi une preuve de son jugement, afin de mettre les hommes dans l'embarras et de faire honte à ceux qui auraient dû exercer ce rôle de direction. À leur honte, des hommes sont devenus non pas des dirigeants, mais des aides aux côtés de Débora, rôle que Dieu avait normalement confié à la femme à l'origine.

L'attitude de Débora dans tout cela nous montre que, par la foi et dans l'humilité, elle voulait prendre la place que Dieu voulait pour elle dans ses rapports avec les hommes (elle s'est levée « *comme une mère en Israël* », et non « *comme un père* »). Elle savait que Dieu l'avait appelée à être une aide et non pas une autorité. Quand aucun homme ne s'est levé pour prendre la direction, elle l'a fait, mais c'était dans le but d'encourager Baraq à prendre sa place et à faire ce qu'il devait faire. Débora s'est servie de sa position pour aider l'homme à être le dirigeant comme il aurait dû.

## 17. Anne au temple

L'auteur donne un autre exemple de prophétesse, cette fois-ci dans le Nouveau Testament. Il dit ceci :

« Luc 2.36 mentionne la prophétesse Anne qui vivait dans le temple au temps de la naissance de Jésus. Encore donc une preuve que dans le judaïsme les femmes avaient un rôle important dans le culte officiel. »

Comment l'auteur arrive-t-il à une telle conclusion? Apparemment par le simple fait qu'elle est appelée prophétesse et qu'elle vivait au temple. Cette conclusion m'apparaît non fondée. On veut faire

dire à la Bible plus qu'elle ne dit en réalité. Que dit le texte à propos du service que cette femme rendait au temple? « *Elle ne quittait pas le temple et servait Dieu, nuit et jour, par des jeûnes et des prières* » (Lc 2.37). Anne la prophétesse a passé son temps à jeûner et à prier, et non à diriger le culte public, rôle qui était confié aux sacrificateurs. Le fait de vivre au temple n'implique pas qu'elle jouait un rôle de direction ou d'enseignement dans le culte officiel. Quel meilleur endroit que le temple pour servir le Seigneur par le jeûne et la prière!

Curieusement, l'auteur néglige cependant de mentionner le rôle important qu'Anne a joué lors de la présentation de Jésus au temple :

« *Elle survint elle aussi [c'est-à-dire après le vieux Siméon], à cette même heure; elle louait Dieu et parlait de Jésus à tous ceux qui attendaient la rédemption de Jérusalem* » (Lc 2.38).

Voilà comment Anne a exercé son beau rôle de prophétesse! En louant Dieu d'abord, car le salut est enfin venu en la personne de cet enfant présenté au temple qu'elle reconnaissait comme son Sauveur. En parlant ensuite de Jésus à tous ceux qui espéraient ce salut. Anne n'a pas reçu un ministère d'autorité ou d'enseignement spécial, mais cela ne l'a pas empêchée de servir le Seigneur d'une façon magnifique, aussi bien par son acte d'adoration que par son témoignage rendu au Sauveur.

Aujourd'hui encore, toute chrétienne est appelée à louer Dieu et à parler de Jésus dans son entourage. Le Seigneur se plaît à utiliser et à bénir le service d'hommes et de femmes qui louent son nom et qui parlent de lui aux autres, sans qu'ils ou elles aient besoin d'exercer un ministère officiel public. L'exemple d'Anne illustre très bien le fait que Jésus accorda aux femmes une dignité en leur donnant de participer à sa vie et à son ministère. Luc prend la peine de mettre en parallèle l'action de cette femme âgée avec l'intervention précédente du vieux Siméon (Lc 2.25-32), tout comme, auparavant, il avait mis en parallèle l'histoire de Marie et de Zacharie (Lc 1). La Bible prend bien soin de montrer la belle participation des femmes à la vie et au ministère de Jésus, sans que cela implique un rôle de direction ou d'enseignement comme celui des apôtres, des évangélistes et des pasteurs.

## 18. La Pentecôte et le ministère prophétique des hommes et des femmes

L'auteur mentionne ensuite Actes 2.17-19, le discours de Pierre à la Pentecôte et la citation du prophète Joël qui avait annoncé que des hommes et des femmes allaient prophétiser. L'auteur ne conclut rien de cette histoire, mais dans le contexte de son document, on comprend qu'il suggère par là que l'événement survenu à la Pentecôte permettrait de justifier un accès illimité des femmes à tous les ministères particuliers dans l'Église.

Regardons d'un peu plus près **la prophétie de Joël** citée par l'apôtre Pierre et l'application qui en découle :

« *Dans les derniers jours, dit Dieu, je répandrai de mon Esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards auront des songes. Oui, sur mes serviteurs et sur mes servantes, dans ces jours-là, je répandrai de mon Esprit; et ils prophétiseront. Je ferai des prodiges en haut dans le*

*ciel et des signes en bas sur la terre, du sang, du feu et une vapeur de fumée; le soleil se changera en ténèbres, et la lune en sang, avant que vienne le jour du Seigneur, ce jour grand et magnifique. Alors quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé »*  
(Ac 2.17-21, tiré de J1 3.1-5).

La première chose étonnante à noter, c'est que le jour de la Pentecôte, aucun des signes mentionnés ne s'est manifesté (sang, feu sur la terre, fumée, ténèbres). Les seuls signes spectaculaires à se produire furent « *un bruit comme celui d'un souffle violent qui remplit toute la maison où ils étaient assis* » ainsi que « *des langues qui semblaient de feu et qui se séparaient les unes les autres, [...] elles se posèrent sur chacun d'eux* », qui se rapproche un peu du feu annoncé, mais pas dans le sens d'un feu dévastateur (Ac 2.2-3).

Pourtant, Pierre affirme que ce qui vient de se produire à Jérusalem est l'accomplissement de la prophétie de Joël : « *C'est ce qui a été dit par le prophète Joël* » (Ac 2.16). Cette prophétie annonçait sous forme imagée une œuvre grandiose du Seigneur qui s'est accomplie le jour de la Pentecôte. C'est donc avec une certaine précaution qu'il nous faut comprendre les paroles de cette prophétie. Par exemple, lorsque Joël avait annoncé : « *vos jeunes gens auront des visions et vos vieillards auront des songes* », cela ne signifie pas que nous devrions nous attendre à ce que tout chrétien reçoive des visions spéciales ou des rêves qui révéleraient l'avenir, comme certains individus ont reçu dans l'Ancien Testament. Il nous faut donc exercer une même prudence dans l'explication que nous donnerons à la parole précédente : « *Vos fils et vos filles prophétiseront.* »

Le début et la fin du texte cité de Joël soulignent clairement l'idée principale à retenir : « *Dans les derniers jours, je répandrai de mon Esprit sur toute chair* » (Ac 2.17). « *Alors quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé* » (Ac 2.21). Il s'agit de **la promesse du Saint-Esprit** qui devait être accordé à **tous les croyants**, hommes, femmes et enfants. C'est par l'action du Saint-Esprit que nous pouvons demander l'aide du Seigneur, invoquer son nom et être sauvés.

Dans le Nouveau Testament, le Saint-Esprit n'est pas accordé de façon aussi limitée que dans l'Ancien Testament. Il est désormais accordé dans une pleine mesure à tout croyant. Par conséquent, tous les croyants, hommes et femmes, adultes et enfants, jeunes et vieux, vont prophétiser. Ils connaîtront tous le Seigneur et seront tous appelés à confesser son nom et à parler de lui aux autres. Si nous appliquons « *vos fils et vos filles prophétiseront* » aux ministères spécialisés de direction ou d'enseignement dans l'Église, je crois que nous faisons fausse route, car ce serait restreindre la portée de cette parole à certains ministères particuliers. Ce ne sont pas tous les hommes, toutes les femmes et tous les enfants qui peuvent prêcher, enseigner la Bible et diriger l'Église du Seigneur. Pourtant, tous sont appelés à être des prophètes de Dieu au sens large de confesser le beau nom de Jésus-Christ, leur Sauveur. L'utilisation d'Actes 2 par ceux qui préconisent le ministère pastoral féminin « *prouve trop* » et se retourne ainsi contre eux! Car pour que l'argument soit valide, il faudrait que tous, du plus grand au plus petit, deviennent pasteurs!

De quelle manière cette nouvelle réalité inaugurée le jour de la Pentecôte a-t-elle été **mise en pratique dans l'Église de Jérusalem**? Tout d'abord, tous ceux qui étaient rassemblés (environ 120 personnes)

pour attendre l'accomplissement de la promesse de Jésus ont reçu le Saint-Esprit : « *Ils furent tous remplis d'Esprit Saint et se mirent à parler en d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer* » (Ac 2.4). La foule dans l'admiration disait : « *Nous les entendons parler dans nos langues des merveilles de Dieu!* » (Ac 2.11). C'est alors que « *Pierre, debout avec les onze* » (Ac 2.14) prit la parole et expliqua à la foule la signification de cet événement merveilleux à la lumière de la prophétie de Joël, puis il prononça un discours qui était une proclamation de l'Évangile. Tous les croyants ont exercé leur ministère de prophètes à titre de croyants, mais c'est uniquement Pierre avec les autres apôtres qui ont enseigné publiquement la Parole de Dieu et qui ont exhorté la foule à se repentir et à croire au Seigneur Jésus. Les femmes, les enfants et tous les hommes croyants sont devenus des prophètes de Dieu par le fait qu'ils ont tous reçu le Saint-Esprit. Ils ont tous parlé des merveilles de Dieu, mais c'est uniquement des hommes appelés et autorisés qui ont prêché et expliqué publiquement la Parole de Dieu.

De plus, il est remarquable que Pierre, en parlant à toute cette foule des Juifs réunis à Jérusalem, se soit adressé à eux en les appelant « frères » (Ac 2.29). Pierre avait fait de même lorsqu'il s'était adressé aux 120 disciples pour choisir un remplaçant à Judas, alors que ce groupe était pourtant composé d'hommes et de femmes (Ac 1.16). Bien sûr, les paroles de Pierre étaient pour toutes les personnes réunies, hommes, femmes et enfants, mais c'est particulièrement aux hommes en tant que dirigeants qu'il s'est adressé. Cela nous rappelle la manière dont Dieu s'adressait aux hommes en Israël et leur commandait de se présenter devant lui. Le fait que tous ces disciples réunis, hommes, femmes et enfants, aient maintenant reçu le Saint-Esprit et qu'ils soient tous devenus prophètes du Seigneur n'a aucunement changé la structure d'autorité et de soumission que Dieu a établie dans le couple et dans l'Église depuis le commencement du monde.

**Le reste du livre des Actes** nous fait voir abondamment cette même réalité. D'une part, **l'Esprit est donné à tous** pour que tous, hommes et femmes, soient prophètes de Dieu. D'autre part, **l'enseignement et la direction sont exercés seulement par des hommes** appelés à exercer un ministère officiel.

## **19. La contribution des femmes dans les débuts de l'Église ancienne<sup>6</sup>**

Les femmes ont joué un rôle important dans l'Église du fait qu'elles avaient reçu le Saint-Esprit aussi bien que les hommes. Elles ont persévéré dans l'écoute de l'enseignement des apôtres, dans la fraction du pain, dans les prières et dans la communion fraternelle. Elles ont contribué à mettre leurs biens à la disposition de ceux dans le besoin. Elles ont loué le Seigneur avec tous les croyants (Ac 2.42-47, les femmes sont incluses dans le pronom masculin « ils »). Elles ont dû apprendre à exercer leurs dons dans le partage du service quotidien aux tables (Ac 6.1). Elles faisaient beaucoup de bonnes œuvres et d'aumônes et elles confectionnaient des vêtements, à l'exemple de Tabitha ou Dorcas (Ac 9.36). Elles faisaient preuve de compassion et d'entraide, à l'exemple des veuves qui pleurèrent à cause de la maladie de Tabitha et qui implorèrent le secours des apôtres (Ac 9.39). La guérison de Tabitha fut un

<sup>6</sup> Pour des exemples de service rendus par des femmes dans l'Église ancienne selon Ac 6, Ac 9, Tt 2.3-5 et en particulier 1 Tm 5.9-10 à propos des femmes d'expérience mises à part pour servir l'Église, de même que pour des idées supplémentaires sur la place, l'importance et les domaines de service des femmes encore aujourd'hui, on consultera avec profit l'article de Peter Feenstra intitulé *Le service des femmes dans l'Église*.

témoignage vivant dont Dieu s'est servi comme instrument pour amener beaucoup de gens à la foi dans la ville de Jaffa (Ac 9.42). Elles exerçaient l'hospitalité en ouvrant leurs maisons pour accueillir les croyants et les apôtres, à l'exemple de Marie, mère de Jean-Marc (Ac 12.12) et de Lydie, la marchande de pourpre de la ville de Thyatire (Ac 16.15). Elles se réunissaient pour prier et recevoir la parole des apôtres (Ac 16.13). Leur cœur fut ouvert par le Saint-Esprit pour s'attacher à l'Évangile prêché par les apôtres, à l'exemple de Lydie (Ac 16.14) et de plusieurs femmes notables de Thessalonique (Ac 17.4) ou encore de Damaris à Athènes (Ac 17.34). Elles appuyaient le ministère des apôtres, à l'exemple de Priscille (Ac 18.2,18).

Nous voyons donc que les femmes chrétiennes ont joué un rôle important et qu'elles ont exercé différents ministères du fait qu'elles avaient reçu le Saint-Esprit. En tant que chrétiennes unies à Jésus-Christ par la foi, elles avaient part au ministère de prophète, de prêtre et de roi qui est confié à tout chrétien. Cependant, elles étaient étrangement silencieuses lorsqu'il s'agissait de prêcher en public ou de donner une direction spirituelle à l'Église. Dans tout le livre des Actes, ces ministères particuliers de direction et d'enseignement ont été exercés exclusivement par les apôtres, en particulier Pierre et Paul, et par leurs nombreux collaborateurs masculins (dont la liste a déjà été dressée).

Comment expliquer ce phénomène si Dieu a fait des femmes chrétiennes des prophétesses le jour de la Pentecôte? La seule explication crédible est que leur ministère prophétique consistait à confesser le nom de Jésus, comme tout chrétien est appelé à le faire (voir le Catéchisme de Heidelberg, Q&R 32). Leur rôle prophétique dans l'Église ancienne comportait de toute évidence des limites et des restrictions. Leur ministère de prophétesses ne portait pas atteinte au fait que Dieu a confié à l'homme la responsabilité de diriger et d'enseigner, selon le principe d'autorité et de soumission fondé sur Genèse 2.

## 20. Priscille et Aquilas

L'auteur cite encore l'exemple de Priscille et Aquilas. Il fait valoir que, dans quatre des six textes où leurs noms sont mentionnés, **le nom de Priscille précède le nom de son mari**, puis l'auteur pose la question suivante : « *Un signe de l'importance de son rôle de direction?* » L'auteur a bien raison de mettre un point d'interrogation à la fin de sa phrase. Il est facile de suggérer une telle idée, il est moins facile d'en faire la preuve. On pourrait très bien suggérer d'autres possibilités tout aussi valables qui expliqueraient pourquoi le nom de Priscille précédait parfois le nom de son mari, par exemple parce que Luc et Paul voulaient honorer cette femme, comme les hommes chrétiens sont appelés à le faire envers les femmes (1 Pi 3.7). Peut-être que Luc et Paul avaient une autre raison qui nous est inconnue.

En citant Romains 16.3-5, l'auteur ajoute que « *ce couple exerçait un travail de missionnaires-pasteurs* » dans l'Église. Pourtant, le texte dit simplement ceci :

« *Saluez Priscille et Aquilas, mes compagnons d'œuvre en Jésus-Christ, qui ont exposé leur tête pour sauver ma vie; ce n'est pas moi seul qui leur rends grâces, ce sont encore toutes les Églises des païens; saluez aussi l'Église qui est dans leur maison.* »

Le terme grec « sunergos » a le sens large de « **compagnon d'œuvre** » ou « collaborateur ». Il s'agit de quelqu'un qui apporte une aide ou un soutien au travail d'un autre. Nous nous réjouissons de ce que Priscille et Aquilas aient apporté leur précieuse collaboration à l'œuvre missionnaire de l'apôtre Paul.

Plusieurs femmes aujourd'hui sont encore de précieuses collaboratrices à l'œuvre de la mission, de l'évangélisation et de l'édification de l'Église, sans pour autant être des pasteurs, des missionnaires ou des anciennes ordonnées. Elles exercent ainsi leur vocation d'aide et de soutien confié aux femmes auprès des hommes, selon le principe de Genèse 2. Il existe de multiples façons de collaborer au travail de la mission et de l'Église : prier, exercer l'hospitalité, faire une campagne de collecte de fonds, faire preuve de compassion, recueillir et distribuer de l'information sur des œuvres missionnaires, recevoir chez soi des groupes d'études bibliques, aider la famille du pasteur ou du missionnaire qui a beaucoup d'enfants ou qui souffre de maladie, monter une bibliothèque chrétienne, contribuer à organiser une école chrétienne pour les enfants de l'Église, et mille autres possibilités de servir.

De plus, le fait que **Priscille et Aquilas accueillaient dans leur maison l'Église** de leur région (voir aussi 1 Co 16.19) n'implique pas qu'ils étaient des missionnaires-pasteurs. On peut simplement penser qu'ils avaient une maison suffisamment spacieuse pour accueillir plusieurs personnes et qu'ils avaient le don d'hospitalité et des moyens financiers suffisants pour le faire. J'ai connu des couples chez qui les célébrations du dimanche avaient lieu dans leur salon ou même autour de la table de la cuisine, et ces couples n'ont jamais été des missionnaires-pasteurs ni exercé un rôle de direction ou d'enseignement dans l'Église. Nous connaissons également plusieurs familles de notre Église qui accueillent ou qui ont déjà accueilli une partie de l'Église pour les études bibliques en semaine sans que la femme ait besoin d'être missionnaire-pasteur pour exercer cet accueil.

Nous voyons également que « *Priscille et Aquilas, après avoir entendu Apollos, le prirent avec eux et lui exposèrent plus exactement la voie de Dieu* » (Ac 18.26). L'auteur n'en fait pas mention, mais plusieurs personnes qui veulent que les femmes puissent accéder au ministère pastoral font valoir que ce passage serait un argument supplémentaire en faveur de leur position. À cela, je répondrai que rien, dans ma compréhension des Écritures, n'oblige à penser que, si un couple rend visite à un croyant ou à un non-croyant, la femme doive se taire et ne pas parler de sa foi. On peut très bien imaginer Priscille qui a pris part à la discussion concernant l'explication du baptême au nom de Jésus et de l'œuvre du Saint-Esprit, sans que cela nécessite une ordination à un ministère officiel dans l'Église.

Nous n'allons certainement pas nous mettre à dresser une liste artificielle et simpliste de ce que l'homme et la femme peuvent dire ou ne pas dire dans ce genre de situation, lors de rencontres privées spontanées. Le but est plutôt de discerner comment préserver l'équilibre délicat qui sauvegarde l'autorité d'Aquilas sans pour autant empêcher la sagesse et la perspicacité de Priscille de s'exprimer. J'ai déjà moi-même fait l'expérience de ce genre de situation à différentes reprises au domicile de certaines personnes ou encore chez moi en compagnie de mon épouse. Le texte d'Actes 18.26 ne nous permet pas d'affirmer que Priscille était missionnaire-pasteure, car nous ne la voyons pas exercer un ministère de direction et d'enseignement public, ni dans ce passage ni ailleurs dans la Bible. Ce qu'elle fait en compagnie de son mari n'est nullement comparable à ce qu'Apollos a fait après cette rencontre avec ce couple : « *Car il réfutait avec vigueur les Juifs en public et démontrait par les*

Écritures que Jésus est le Christ » (Ac 18.28). Si les femmes qui veulent devenir pasteures aujourd'hui devaient se limiter à suivre l'exemple de Priscille, elles seraient certainement très frustrées et resteraient sur leur appétit, car elles devraient se restreindre à parler de leur foi à des individus en privé en compagnie de leur mari... Ce n'est certainement pas ce genre de modèle qu'elles veulent suivre!

## 21. La longue liste de salutations en Romains 16.1-16

D'après l'auteur :

« Paul est ici en train de saluer les différentes Églises de maison qui existaient à Rome; il le fait en envoyant les salutations aux responsables de ces Églises-là. On y mentionne au moins huit femmes; de quelques-unes, il dit qu'elles travaillent pour le Seigneur, et d'une (Junia, 16.7) il dit même qu'elle est parmi les apôtres... Cela pourrait signifier que Junia était parmi les 500 individus à qui Jésus avait apparu (1 Corinthiens 15.6), et qu'à cause de cela elle avait maintenant un rôle de direction dans son Église de maison. »

Il y a plusieurs choses à examiner dans ce qui est dit ici. Premièrement, il est bien difficile de soutenir que « Paul est ici en train de saluer les différentes Églises de maison qui existaient à Rome ». Paul salue en tout 28 personnes individuellement. Faudrait-il conclure qu'il existait à Rome 28 Églises de maison (ou 25 si l'on compte trois couples, comme celui de Priscille et Aquilas)? Je n'exclus pas qu'il ait pu y avoir des Églises de maison, par exemple chez Priscille et Aquilas (« Saluez aussi l'Église qui est dans leur maison », Rm 16.5). À deux reprises, Paul dit également « Saluez ceux de la maison de... » (Rm 16.10-11). Il dit encore : « Saluez les frères qui sont avec eux » (Rm 16.14) et : « Saluez tous les saints qui sont avec eux » (Rm 16.15), qui indique au moins que la personne recevant cette salutation avait des liens étroits avec d'autres frères. Pour le reste, il salue simplement des individus, sans aucune mention d'une Église dans leur maison. À plusieurs reprises, Paul emploie des formules affectueuses qui n'indiquent aucun rôle apparent d'autorité : « mon bien-aimé dans le Seigneur » (Rm 16.8), « mon bien-aimé » (Rm 16.9), « mon parent » (Rm 16.11), « la bien-aimée » (Rm 16.12), « l'élu dans le Seigneur, et sa mère, qui est aussi la mienne » (Rm 16.13), etc. Il me semble beaucoup plus naturel de penser que Paul est en train de **saluer fraternellement et affectueusement des membres de l'Église de Rome**, dont certains ont accueilli chez eux des Églises de maison.

Deuxièmement, il est incorrect de croire que ceux qui recevaient chez eux une « Église de maison » étaient automatiquement et nécessairement des pasteurs ou des dirigeants, comme je l'ai fait valoir précédemment à propos de Priscille et Aquilas. Pour pouvoir tirer une conclusion si catégorique, il faudrait des preuves que nous n'avons pas.

Troisièmement, les expressions « elles qui prennent de la peine pour le Seigneur » (Rm 16.12) et « la bien-aimée, qui a pris beaucoup de peine pour le Seigneur » (Rm 16.13) pourraient très bien décrire de nombreuses sœurs dans nos Églises qui prennent **de la peine pour servir le Seigneur** de multiples manières dans leurs familles et dans l'Église, sans pour autant qu'elles soient pasteures, missionnaires, anciens ou diacres. Il y a cette étrange idée si répandue chez un certain nombre de



chrétiens aujourd'hui selon laquelle ce sont les pasteurs et autres gens ordonnés qui « travaillent pour le Seigneur » ou qui « travaillent à temps plein pour le Seigneur ». Il n'y a rien de plus faux! Tous les chrétiens, hommes et femmes, sont appelés à travailler pour le Seigneur et à servir le Seigneur à travers leurs activités quotidiennes (études, maison, travail, service auprès des membres de l'Église, etc.). C'est à de telles personnes que l'apôtre Paul a la délicatesse d'adresser ses chaleureuses salutations.

Quatrièmement, considérons **le cas de Junias** qui serait compté(e) parmi les apôtres. Le verset 7 qui fait mention de cette personne soulève deux questions d'interprétation pour ce qui concerne notre propos : (a) S'agit-il d'une femme ou d'un homme? (b) Le fait qu'Andronicus et Junias soient « *très estimés parmi les apôtres* » signifie-t-il qu'ils soient des apôtres très estimés ou qu'ils soient très estimés aux yeux des apôtres? D'après ma compréhension de ce passage, il ne me semble pas possible de répondre catégoriquement à aucune de ces deux questions. Junias pourrait tout aussi bien être un homme qu'une femme (d'après le nom grec dans les manuscrits) et il/elle a tout aussi bien pu être un chrétien qui n'était pas apôtre, mais qui était estimé par les apôtres, les apôtres dans le Nouveau Testament étant habituellement les onze plus Matthias et Paul.

Bref, nous ne pouvons tout simplement pas prouver à partir de cette liste de salutations que des femmes ont exercé un rôle de direction dans l'Église de Rome. Nous ne savons tout simplement pas qui était le (ou les) pasteur(s) de cette Église.

## 22. Deux femmes qui ont travaillé avec Paul en Philippiens 4.2-3

L'auteur mentionne encore Philippiens 4.2-3 où il est question de deux femmes qui ont travaillé avec Paul pour l'Évangile. L'auteur affirme ceci : « *Paul se trouve en prison à Éphèse quand il écrit, donc les deux femmes à Philippiens sont probablement deux responsables d'une Église de maison.* » Je ne vois vraiment pas le lien logique (« donc ») qui pourrait exister entre le fait que Paul se trouve en prison à Éphèse (ou à Rome) et la supposition que les deux femmes à Philippiens soient « probablement » deux responsables d'une Église de maison.

Paul écrivait « *à ceux qui sont à Philippiens, aux évêques et aux diacres* » (Ph 1.1), puis dans cette lettre, il pouvait très bien s'adresser à des sœurs en particulier qui étaient membres de cette Église. Il leur a dit :

« *J'exhorte Évodie et j'exhorte Syntyche à avoir une même pensée dans le Seigneur. Et toi aussi, fidèle collègue, oui, je te demande de les aider, elles qui ont combattu côte à côte avec moi pour l'Évangile, avec Clément et mes autres compagnons d'œuvre dont les noms sont dans le livre de vie* » (Ph 4.2-3).

Il semble que ces deux femmes vivaient certains conflits ou mésententes et qu'elles avaient besoin d'exhortations particulières et d'un peu d'aide des frères pour les encourager à résoudre leurs conflits. De toute manière, l'expression « *elles qui ont combattu côte à côte avec moi* » décrit encore une fois des femmes fidèles consacrées au Seigneur qui ont apporté leur précieuse collaboration au travail de

l'apôtre Paul (une « aide »), sans avoir besoin d'être « apôtres », « pasteurs » ou « enseignants » dans l'Église.

### 23. 1 Corinthiens 11.5 et le don de prophétie<sup>7</sup>

À propos de 1 Corinthiens 11.5, l'auteur dit ceci : « On y parle de femmes qui prophétisent (= qui enseignent, qui prêchent ou qui expriment un message soudainement révélé par Dieu) dans l'Église. » Il est surprenant de lire que « prophétiser » serait équivalent à « enseigner » ou à « prêcher ». Différents passages du Nouveau Testament établissent **une nette distinction entre le don de prophétie et le don d'enseignement** (par exemple Rm 12.6-7, 1 Co 12.28 et Ép 4.11). Certains ont le don de prophétie, d'autres ont le don d'enseignement. Par ailleurs, diriger et enseigner sont les tâches premières du pasteur ou de l'ancien (1 Tm 5.17). Dans la liste des qualités requises pour être ancien, il est requis qu'il soit apte à l'enseignement (1 Tm 3.2), mais il n'est pas requis qu'il ait le don de prophétie. S'il n'est pas interdit aux femmes de prophétiser, il leur est cependant interdit d'enseigner ou de prendre autorité sur l'homme (1 Tm 2.12).

Nous ne pouvons donc pas conclure que des femmes qui prophétisent font la même chose que des pasteurs qui enseignent ou qui prêchent. La prophétie ne correspond pas à la prédication ou à l'enseignement des Écritures. Dans l'Église ancienne, hommes et femmes pouvaient faire part à l'Église de ce qu'ils ou elles pensaient que Dieu leur avait confié pour encourager leurs frères et sœurs. L'évaluation de ces interventions (tout comme l'enseignement et la prédication) relevait cependant des anciens ou des pasteurs dont le rôle était assigné uniquement aux hommes.

**La prophétie** telle que pratiquée dans l'Église ancienne ne doit pas non plus être comprise comme étant semblable aux révélations infaillibles et normatives des prophéties mises par écrit dans l'Ancien Testament. Les prophéties prononcées dans l'assemblée étaient sujettes à erreur et devaient être soumises à l'évaluation et au jugement des autres (1 Co 14.29-31; 1 Th 5.19-20) à la lumière de l'enseignement des apôtres (1 Co 14.36-38; 2 Th 2.1-3). Il semble que ces prophéties étaient des messages spontanés venant de l'inspiration du Saint-Esprit (1 Co 14.30) en vue de l'édification, de l'encouragement et de la consolation du peuple de Dieu (1 Co 14.3). L'exercice du don de prophétie n'implique donc pas un rôle de direction et d'enseignement.

Par ailleurs, il n'est pas si certain que la raison pour laquelle Paul demande aux femmes de l'Église de Corinthe de porter le voile soit simplement « *pour ne pas se faire méprendre pour des prostituées* ». Le contexte historique et culturel de Corinthe expliqué par l'auteur est intéressant. Cependant, cela n'explique pas pleinement ce que Paul est en train de dire. Pourquoi Paul voulait-il que les femmes portent le voile précisément lors des assemblées (quand les femmes priaient et prophétisaient)? Si le port du voile visait seulement à éviter que les marins prennent les chrétiennes pour des prostituées, Paul aurait dû plutôt insister pour qu'elles se voilent quand elles marchaient sur la rue...

D'autre part, la raison fondamentale pour laquelle Paul se soucie de cette question est que **la femme dans l'assemblée devait démontrer une attitude de soumission à l'égard de la direction masculine.**

<sup>7</sup> Cette section s'inspire du chapitre 5 du livre *Recovering Biblical Manhood & Womanhood* édité par John Piper et Wayne Grudem (Crossway Books, 1991), intitulé « Head Coverings, Prophecies and the Trinity », par T. R. Schreiner.

La femme « doit avoir sur la tête une marque de l'autorité dont elle dépend » (1 Co 11.10). Il peut y avoir des éléments culturels motivant le port du voile qui n'existent plus aujourd'hui; cependant, le souci premier n'est pas culturel ou social, il est fondé sur **une raison créationnelle**.

Il est remarquable, dans ce passage, que Paul rappelle à la mémoire l'ordre chronologique dans lequel Adam et Ève ont été créés ainsi que la raison pour laquelle Dieu les a créés dans cet ordre :

« En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme; et l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme à cause de l'homme » (1 Co 11.8-9).

D'après Paul, la priorité de l'homme dans l'ordre de la création est une indication de son rôle de direction qu'il est appelé à exercer à l'égard de la femme. « Christ est le chef de tout homme, l'homme est le chef de la femme, et Dieu est le chef de Christ » (1 Co 11.3). La femme ayant été créée après l'homme pour être son aide est une indication de sa position de soumission que Dieu a voulue pour elle dans sa relation avec l'homme, une soumission qui est transgressée si une femme enseigne la Parole de Dieu ou exerce une autorité sur un homme.

Il est possible que la discussion concernant le port du voile puisse se comprendre à la lumière d'un contexte culturel particulier; cependant, la raison de la recommandation de Paul n'est pas culturelle, mais créationnelle. Elle est fondée sur la relation que Dieu a établie entre l'homme et la femme lors de la création. Paul n'interdit pas aux femmes de prier ou de prophétiser dans les célébrations publiques (pourvu qu'elles soient voilées), mais il demande que leur participation fasse preuve d'une attitude humble et soumise à la direction masculine dans l'assemblée.

Aujourd'hui, notre contexte culturel est différent (le voile n'est donc pas nécessaire, si toutefois il s'agit bien d'un voile, car certains comprennent que le voile recommandé par Paul était simplement d'avoir une chevelure plus longue), mais de toute manière la même attitude de soumission à la direction masculine est demandée à la femme pour les mêmes raisons créationnelles.

Cependant, pour que l'homme ne se pense pas supérieur à la femme ou pour qu'il ne s'imagine pas qu'il pourrait vivre de manière indépendante, Paul rappelle également le principe selon lequel **nous sommes tous égaux devant Dieu et nous dépendons les uns des autres** :

« Toutefois, dans le Seigneur, la femme n'est pas sans l'homme ni l'homme sans la femme. Car de même que la femme a été tirée de l'homme, de même l'homme naît par la femme, et tout vient de Dieu » (1 Co 11.11-12).

## 24. 1 Corinthiens 14.34-36 et le silence des femmes dans l'assemblée<sup>8</sup>

L'auteur reconnaît que, dans 1 Corinthiens 14.34-36, « on y affirme que les femmes doivent se taire à l'Église ». Cependant, il ajoute que Paul est :

8 Cette section s'inspire du chapitre 6 du livre *Recovering Biblical Manhood & Womanhood* édité par John Piper et Wayne Grudem (Crossway Books, 1991), intitulé « Silent in the Churches », par D.A. Carson.

« ... en train de faire référence au bavardage (voilà le sens du verbe grec) pendant le culte de la part des femmes qui posent des questions à leurs maris. Paul les invite à poser ces questions à la maison, pour que le culte ne tombe pas dans le désordre. Il n'est pas du tout en train de parler de ministère. »

Regardons attentivement le passage en question pour voir si cela est exact.

Il est vrai que Paul invite les femmes, si elles veulent s'instruire, à poser des questions à leur mari à la maison (1 Co 14.35). Cependant, il ne dit pas qu'elles « bavardaient » ou dérangeaient pendant le culte. En ce qui concerne **le verbe « parler » en grec** (« lalêô »), mon petit dictionnaire grec donne les trois sens suivants : (1) « émettre des sons, crier, faire du bruit »; (2) « parler (opposé à être muet ou à se taire) »; (3) « parler, prêcher ». J'ai fait une petite recherche dans ma concordance grecque et j'ai trouvé que le verbe « lalêô » est utilisé en tout 288 fois dans le Nouveau Testament. C'est donc un verbe très commun. J'ai vérifié toutes les 288 références. Le verbe « lalêô » signifie toujours « parler » en général.

À de nombreuses reprises, c'est Jésus qui « parle ». Il le fait à toutes sortes d'occasions, dans des conversations individuelles, en petits groupes ou pour enseigner les foules ou ses disciples. Les bergers parlent, de même que les anges, Zacharie, Marie, Ésaïe, Dieu par les prophètes et par Moïse, Siméon, Anne, la Samaritaine, les disciples, Satan, des démons, les deux bêtes de l'Apocalypse, les scribes et les pharisiens, un fils mort et ressuscité, des muets guéris, un aveugle guéri, les prophètes, les apôtres, la loi, Étienne, Pierre, Paul, Barnabas, Apollos, un centenier, etc. Tous ces gens parlent, mais ne « bavardent » jamais. « C'est de l'abondance du cœur que la bouche parle » (Lc 6.45). « J'ai cru c'est pourquoi j'ai parlé » (2 Co 4.13).

Les trois seules références données dans mon dictionnaire pour le premier sens « émettre des sons », « crier », « faire du bruit » sont les suivants : « Un ange a parlé » (Jn 12.29). « Le sang de l'aspersion qui parle mieux que celui d'Abel » (Hé 12.24). « Quand les sept tonnerres eurent parlé... » (Ap 10.4). Dans ces trois cas, on peut toujours traduire par « faire du bruit », un peu comme le tonnerre. Cependant, étant donné que, dans les trois cas, il s'agit d'une révélation venant de Dieu, il est également correct de traduire par « parler », comme le fait la traduction à la Colombe. Le seul passage qui pourrait se rapprocher du « bavardage » est le suivant : « Elles ajoutent à l'oisiveté le bavardage et l'intrigue, en parlant de choses dont on ne doit pas parler » (1 Tm 5.13). Sauf que le mot « bavardage », dans ce texte, traduit le mot grec « phluaroi » (le verbe « bavarder » ou « dire des sornettes » est « phluarêô »), tandis que le verbe « lalêô » est ici correctement traduit par « parler » : parler de choses qu'il ne faut pas.

Je peux donc affirmer avec certitude que **le verbe « lalêô » dans le Nouveau Testament n'a jamais le sens de « bavarder »** ou de parler inutilement en dérangeant. Il a simplement le sens de « parler ».

**Quant au verbe « se taire »** (« sigaô » en grec), il signifie simplement « garder le silence ». Les disciples gardèrent le silence et ne racontèrent à personne ce qu'ils avaient vu et entendu lors de la transfiguration (Lc 9.36). On a voulu faire taire l'aveugle de Jéricho qui implorait Jésus de le guérir (Lc 18.39). Étonnés de la réponse de Jésus, ses adversaires gardèrent le silence (Lc 20.26). Le groupe de disciples ou la foule devait se taire pour écouter celui qui parlait en avant (Ac 12.17; 15.12-13). Autrefois, le mystère de l'Évangile a été gardé secret ou silencieux (Rm 16.25). « Se taire » ne signifie donc pas

« cesser de bavarder inutilement » ou « cesser de déranger les autres », mais simplement « garder le silence », « ne pas parler ».

**L'ordre donné aux femmes de se taire dans les assemblées** était-il absolu? Non, car trois chapitres auparavant, Paul avait dit que la femme pouvait prier ou prophétiser la tête voilée (1 Co 11.5). Les femmes peuvent également louer Dieu et exhorter leurs frères et sœurs « *par des psaumes, des hymnes, des cantiques spirituels* » en unissant leurs voix à toute l'assemblée qui chante (Ép 5.19; Col 3.16).

À quelle occasion la femme doit-elle cesser de parler et se taire? Dans le contexte de 1 Corinthiens 14, le verbe « parler » est utilisé à plusieurs reprises. Il désigne soit ceux qui parlent en diverses langues étrangères (1 Co 14.2,4-6,11,13,18,21,23,27,39), soit ceux qui prophétisent et qui prononcent des paroles significatives ou intelligibles (1 Co 14.3,9,19,29). « Parler », dans le contexte, signifie donc parler en langues (parler de manière non intelligible pour ceux qui ne connaissent pas cette langue étrangère) ou encore prophétiser (parler de manière intelligible en vue d'édifier, exhorter, consoler, 1 Co 14.2). Il n'est pas question de « *bavardage qui dérange* » dans ce chapitre.

Si quelqu'un parle en langues et qu'il n'y a pas d'interprète dans l'assemblée, Paul demande alors « *qu'on se taise dans l'Église* » (1 Co 14.28, même verbe « *sigâô* » qu'au verset 34). Cet ordre de se taire s'applique aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Si quelqu'un prophétise, Paul dit ensuite :

« *Pour les prophètes, que deux ou trois parlent, et que les autres jugent. Un autre assistant a-t-il une révélation? Que le premier se taise [encore "sigâô"]. Car vous pouvez tous prophétiser successivement, afin que tous soient instruits et que tous soient exhortés* » (1 Co 14.29-30).

Paul demande donc également aux hommes de se taire dans deux contextes précis : quand un homme (ou une femme) voudrait parler en langues, mais qu'il n'y a pas d'interprète, et quand un homme (ou une femme) voudrait prophétiser, mais qu'un autre est déjà en train de parler. Il est donc permis que tous prophétisent (incluant les femmes, comme on a déjà vu), mais qu'ils le fassent à tour de rôle et non pas tous en même temps, afin que l'ordre et la bienséance soient maintenus dans l'assemblée et afin que tous soient instruits et exhortés (incluant les femmes).

Cependant, Paul ajoute ensuite : « *Les esprits des prophètes sont soumis aux prophètes* » (1 Co 14.32). Il est maintenant question d'une soumission! Il est bien beau de parler intelligemment (et non pas en langues s'il n'y a pas d'interprète), mais on ne peut pas dire n'importe quoi lorsqu'on prophétise, et l'Église ne peut pas accepter que n'importe quoi soit « prophétisé » à tort et à travers. Lorsque quelqu'un prophétise, les autres doivent juger du bien-fondé de ce qui est dit (14.29) à la lumière des Écritures (par exemple les prophètes de l'Ancien Testament).

On comprend donc que l'ordre suivant de l'apôtre Paul selon lequel **les femmes doivent se taire et ne pas parler dans l'Église s'applique à ce jugement porté sur les prophéties**. Remarquons d'abord que l'ordre de se taire qui est donné aux chrétiennes de Corinthe n'est pas seulement pour l'Église de Corinthe ni seulement pour résoudre un problème particulier qu'ils auraient eu (des femmes qui « bavardent »). L'ordre est donné à toutes les Églises. « *Comme dans toutes les Églises des saints, que les femmes se taisent dans les assemblées* » (1 Co 14.34). Ensuite, dans le même verset, Paul explique la raison

pour laquelle les femmes ne doivent pas parler : « car il ne leur est pas permis d'y parler; mais qu'elles soient soumises, comme le dit aussi la loi ». La raison donnée n'est pas qu'elles « bavardent » et dérangent. La raison est qu'elles doivent faire preuve d'une attitude de soumission comme l'enseigne la loi biblique. Les esprits des prophètes sont soumis aux prophètes, de même la femme doit être soumise à l'homme qui a la responsabilité d'enseigner, de diriger et donc de juger du bien-fondé des prophéties. « Comme le dit aussi la loi », c'est-à-dire la Genèse (Gn 2), l'Exode, le Deutéronome, etc. La loi de l'Ancien Testament ne demande pas directement à la femme de se taire dans les assemblées, mais elle enseigne le principe de l'autorité de l'homme et de la soumission de la femme, comme nous avons vu précédemment.

Il apparaît donc que ce passage ne demande pas aux femmes de cesser de « bavarder » (rien n'est dit à ce sujet) ni de cesser de parler dans l'assemblée de façon absolue (car elles peuvent prier, prophétiser, chanter). Nous comprenons plutôt que la Parole de Dieu leur demande de **ne pas parler d'une manière qui prendrait autorité sur les hommes dans l'Église**, par exemple en participant oralement au jugement exercé sur les prophéties prononcées dans l'assemblée. Elles peuvent cependant s'instruire et mieux comprendre les jugements portés sur les prophéties en posant des questions à leur mari à la maison, ce qui sera la preuve d'un esprit doux et paisible qui accepte de se soumettre à la direction donnée par les dirigeants masculins dans l'Église.

## 25. 1 Timothée 2.11-14 et l'interdiction d'enseigner ou de prendre autorité

Nous arrivons enfin au dernier texte mentionné par l'auteur qui dit ceci au sujet de 1 Timothée 2.11-14 :

*« Étant donné la quantité de textes qui sont en faveur du ministère des femmes, s'il y en a un qui semble dire le contraire, il doit se référer à une situation spécifique de l'époque et de l'Église pour laquelle ce texte a été écrit, une situation qui à l'état actuel des recherches nous est inconnue. Si quelqu'un donc s'accroche à ce passage pour s'opposer au ministère des femmes, on peut lui rappeler tous les autres passages (bien plus nombreux) qui disent exactement le contraire. »*

Je ferai **trois commentaires** sur ces affirmations : D'abord, je crois avoir suffisamment démontré qu'il y a bien d'autres textes dans la Bible qui s'opposent au ministère d'enseignement et de direction des femmes dans l'Église et qui affirment le rôle particulier de direction confié aux hommes et le rôle particulier de soumission confié aux femmes. 1 Timothée 2 est loin d'être le seul texte!

Ensuite, je crois aussi avoir suffisamment démontré que les « autres passages » cités par l'auteur prétendument « en faveur du ministère des femmes » ne contredisent pas la structure d'autorité et de soumission établie par Dieu, mais s'harmonisent parfaitement avec le principe de 1 Timothée 2.12 selon lequel l'apôtre dit : « je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre autorité sur l'homme ». Cette interdiction de 1 Timothée 2 n'entre certainement pas en contradiction avec le reste de la Bible, mais s'harmonise pleinement avec l'ensemble des Écritures.

Enfin, lorsque l'auteur dit que « *chaque passage ne doit pas être isolé de son contexte* », puis ajoute que la « *situation spécifique de l'époque et de l'Église pour laquelle ce texte a été écrit... nous est inconnue* », je crois qu'il confond deux choses différentes. Il est vrai que chaque passage ne doit pas être isolé de son contexte, mais le contexte en question est d'abord le contexte du livre dans lequel se trouve ce passage, et pas seulement le contexte social, culturel ou circonstanciel dans lequel ce livre a été écrit et pour lequel nous aurions moins d'information. Autrement dit, même si nous ne connaissons pas tous les détails de l'environnement dans lequel Timothée vivait, nous pouvons quand même comprendre la place de ce verset dans le contexte de cette lettre.

Pourquoi Paul dit-il à Timothée qu'il ne permet pas à la femme d'enseigner ni de prendre autorité sur l'homme? Plusieurs essaient de trouver des raisons culturelles, sociales ou psychologiques. Par exemple, on dit que les femmes n'étaient pas assez éduquées à cette époque, ou bien qu'elles avaient été séduites par de faux enseignements à Éphèse, ou bien que les hommes n'étaient pas prêts culturellement pour un changement et qu'une direction féminine dans l'Église aurait offensé les gens de leur époque. Cela voudrait dire que, dans des circonstances différentes et plus favorables, Dieu n'interdirait pas à la femme d'enseigner ni de prendre autorité sur l'homme. Cependant, le texte ne dit rien de cela. Par contre, Paul lui-même nous explique **les raisons qui fondent ce commandement** donné à Timothée. Les versets 13 et 14 (le contexte immédiat) nous donnent deux raisons précises : « *Car Adam a été formé le premier, Ève ensuite; et ce n'est pas Adam qui a été séduit, c'est la femme qui, séduite, s'est rendue coupable de transgression.* » Le mot « car » nous montre clairement le lien logique entre le commandement et les raisons de ce commandement.

Les deux raisons sont les suivantes : Tout d'abord **l'ordre chronologique dans lequel Adam et Ève ont été créés**. La priorité de l'homme dans l'ordre de la création indique encore une fois que l'homme est appelé à jouer un rôle de direction auprès de la femme. Le fait que la femme ait été créée la deuxième indique encore une fois qu'elle est appelée à jouer un rôle de soumission envers l'homme. Cela s'harmonise parfaitement avec ce que nous avons déjà vu en Genèse 2, 1 Corinthiens 11 et ailleurs dans le reste des Écritures.

La deuxième raison mentionnée par Paul est le fait que **c'est Ève qui, séduite par le diable, s'est rendue coupable de transgression**. Dans le jardin d'Éden, Satan a voulu renverser la structure d'autorité et de soumission établie par Dieu. Il s'est adressé à la femme et non à l'homme, afin de la séduire et d'entraîner ensuite Adam dans le péché. Ève s'est laissée entraînée dans ce désordre et cette désobéissance.

Ces deux raisons (ordre chronologique de l'œuvre créatrice et désordre lors de la chute) ne sont pas des raisons purement circonstancielles, culturelles ou sociales, mais **des raisons créationnelles et théologiques qui demeurent valides pour tous les temps**. Cela signifie que la structure d'autorité et de soumission (chef et aide) établie lors de la création de l'homme et de la femme est une structure permanente qui doit être encore respectée dans l'Église de Jésus-Christ et qui impose une limite au rôle que la femme peut jouer dans l'Église.

Même si nous connaissons mieux les détails des circonstances dans lesquelles Paul a écrit à Timothée, cela ne changerait rien au fait que Dieu a établi une structure d'autorité et de soumission au commencement du monde et que Satan a voulu renverser cet ordre. Les deux raisons indiquées par Paul pour fonder le commandement selon lequel il n'est pas permis à la femme d'enseigner ni de prendre autorité sur l'homme sont des raisons permanentes et valides à toutes les époques et dans toutes les cultures, incluant aujourd'hui. 1 Timothée 2 présente donc le même principe d'autorité et de soumission qui se trouve partout ailleurs dans la Bible, principe qui s'applique non seulement dans le couple, mais qui s'étend également aux relations entre les hommes et les femmes dans l'Église.

## 26. Les rapports d'autorité et de soumission entre le mari et l'épouse<sup>9</sup>

Ce que Dieu a établi pour le mariage au commencement (Gn 2) est-il encore en vigueur dans le Nouveau Testament? Ou au contraire Jésus a-t-il aboli par sa venue cet ordre créé? Nous voyons dans plusieurs passages du Nouveau Testament que **l'homme est encore appelé à être le chef de sa femme et la femme est encore appelée à se soumettre à son mari** (1 Co 11.3; Ép 5.22-25; Col 3.18-19; Tt 2.4-5; 1 Pi 3.1,5). Cela montre bien que le salut en Jésus-Christ n'a pas aboli l'ordre créé par Dieu au commencement, mais qu'il l'a au contraire restauré par sa grâce et enrichi de la lumière resplendissante de notre Sauveur.

*« Femmes, soyez soumises chacune à votre mari, comme au Seigneur; car le mari est le chef de la femme, comme Christ est le chef de l'Église, qui est son corps et dont il est le Sauveur; comme l'Église se soumet au Christ, que les femmes se soumettent en tout chacune à son mari. Maris, aimez chacun votre femme, comme le Christ a aimé l'Église et s'est livré lui-même pour elle » (Ép 5.22-23).*

Désormais, nous ne sommes plus seulement appelés à imiter Adam et Ève et à suivre l'ordre de Genèse 2, nous sommes également appelés à imiter le modèle du Seigneur Jésus-Christ et de son Église qui est son Épouse. Jésus sera toujours le Chef de l'Église et l'Église sera toujours appelée à se soumettre à son Seigneur. Le modèle à suivre ne changera jamais.

C'est un grand défi aussi bien pour le mari que pour l'épouse de chercher à suivre ce modèle, mais nous sommes appelés à le faire humblement et par la foi, avec l'aide de la grâce de Dieu en Jésus-Christ qui s'est sacrifié pour nous, son Église, et avec la force du Saint-Esprit qu'il déverse sur son Église pour la purifier et la transformer de jour en jour.

Si cette structure d'autorité et de soumission à l'intérieur du mariage chrétien est si clairement confirmée dans le Nouveau Testament, pourquoi cette structure serait-elle abolie pour ce qui est des relations entre les hommes et les femmes dans l'Église du Nouveau Testament? En fait, les autres passages du Nouveau Testament déjà étudiés au sujet du rôle de l'homme et de la femme dans l'Église

<sup>9</sup> Pour une réflexion plus détaillée sur les rôles distinctifs du mari et de l'épouse selon Éphésiens 5.22-33, on pourra consulter l'article de Clarence Bouwman intitulé *Direction et soumission*, l'article de Douwe Agema intitulé *Favoriser l'harmonie au sein de la vie familiale*, ainsi que mes prédications intitulées *Le Seigneur demande aux épouses chrétiennes de se soumettre à leur mari* et *Le Seigneur demande aux maris chrétiens d'aimer leur épouse*.



s'harmonisent tout à fait avec ces passages qui réaffirment le principe de l'autorité du mari et de la soumission de la femme dans le mariage.

## **27. Les rôles non interchangeables de l'homme et de la femme**

Il y a des chrétiens qui reconnaissent volontiers que les femmes ne sont pas autorisées par la Parole de Dieu à exercer les fonctions officielles de pasteur, d'ancien et de diacre. Ils prétendent tout de même que les femmes dans l'Église pourraient exercer en tout point les mêmes dons et appels que les hommes non ordonnés exercent. Cela voudrait dire que, si des hommes non ordonnés peuvent exercer certains rôles d'enseignement ou de direction dans l'Église, toute femme compétente pourrait en faire autant (par exemple, diriger et enseigner une étude biblique auprès des membres de l'Église entière). Par implication, nous comprenons que les hommes dans l'Église pourraient également exercer tous les mêmes dons et appels que les femmes chrétiennes peuvent exercer. Autrement dit, la distinction des rôles ne s'appliquerait, en définitive, que dans la « sphère » des hommes ordonnés. Tandis que, dans la « sphère » des hommes et des femmes non ordonnés, les rôles de l'homme et de la femme seraient pratiquement interchangeables. Cette approche ne semble pas comprendre la raison fondamentale pour laquelle les offices d'ancien, de diacre et de pasteur sont réservés aux hommes. La raison n'est pas arbitraire, elle découle du fait que l'homme a reçu un rôle particulier de direction et que la femme a reçu un rôle particulier de soumission.

Dans le cas de la position prise par l'auteur du document que nous avons analysé, on nous présente une vision égalitariste qui a au moins l'avantage d'être cohérente : Les femmes pourraient exercer tout ministère dans l'Église, incluant ceux d'ancien, de diacre et de pasteur. La position plus restrictive (qui refuse aux femmes l'accès à ces ministères ordonnés, mais qui admet tout de même que les femmes pourraient exercer les mêmes dons et appels que les hommes non ordonnés) a l'inconvénient d'être incohérente : Elle rejette la pensée égalitariste pour ce qui est des ministères ordonnés, mais accepte l'égalitarisme pour le reste de l'Église.

Cette dernière approche risque de créer de grands torts aussi bien aux femmes qu'aux hommes, car elle ne semble pas reconnaître la spécificité des rôles de l'homme et de la femme dans le mariage et dans l'Église en général. Avec un tel raisonnement, il est même possible de trouver dommage que les femmes ne puissent pas devenir anciennes, diaconesses ou pasteures comme les hommes. Tout ce qui reste aux femmes comme « prix de consolation » serait d'exercer « les mêmes dons et appels » que les hommes non ordonnés... Comme si tout ce que le Seigneur leur offrait était de se « comparer » aux hommes, de « compétitionner » avec eux ou de les « remplacer » quand ceux-ci ne prennent pas leurs responsabilités. On se demande alors où est l'apport spécifique aussi bien des hommes que des femmes dans les foyers et dans l'Église. Au lieu de reconnaître que nous avons tous besoin les uns des autres à cause des rôles masculins et féminins propres et complémentaires qui ont été confiés à chacun et chacune, on se met à penser selon des catégories égalitaristes. Cela conduit forcément à estimer que les femmes ne sont plus indispensables aux hommes et que les hommes ne sont plus indispensables aux femmes, puisque les uns et les autres pourraient exercer exactement les mêmes dons et appels dans l'Église.

Dans la pensée biblique, les rôles de l'homme (ordonné ou pas) et de la femme ne sont pas interchangeables, ce sont **des rôles distinctifs et irremplaçables**. Une femme comme Ève, appelée « *la mère de tous les vivants* » (Gn 3.20), n'aurait pas pu échanger ses dons et son appel avec Adam. Pas plus qu'Adam n'aurait pu laisser sa place à Ève, lui qui a été tenu responsable de l'entrée du péché et de la mort dans le monde (Rm 5.12) parce que choisi pour être le représentant de la race humaine, puis appelé « *la figure [le "type"] de celui qui devait venir* » (Rm 5.14). De même, Abraham n'aurait pas pu remplir le rôle important confié Sara qui a été appelée à devenir un modèle de soumission pour les épouses croyantes (1 Pi 3.6). Pas plus que Sara n'aurait pu exercer la vocation d'Abraham appelé « *notre père à tous, [...] le père d'un grand nombre de nations* » (Rm 4.16-17). Anne a reçu, dans l'Église de Dieu, la vocation particulière de porter dans son sein l'enfant qui allait devenir le prophète Samuel, un élément clé dans l'établissement de la royauté en Israël et dans l'annonce du Roi Messie (1 S 1.20). Cette belle vocation qu'elle a reçue dans l'Église de Dieu ne pouvait pas être la vocation d'Elqana, car dans l'accomplissement du salut, Dieu n'anéantit pas sa création.

Marie a reçu une vocation toute spéciale et un don bien particulier dans l'Église de Dieu : « *Élisabeth, remplie d'Esprit Saint, s'écria d'une voix forte : Tu es bénie entre les femmes et le fruit de ton sein est béni* » (Lc 1.42). Élisabeth n'a pas eu besoin de dire « *Tu es bénie entre les femmes et les hommes* », tellement la comparaison avec les hommes était impossible! Marie a porté en elle le Messie, elle l'a allaitée et elle a pris soin de lui comme seule une maman pouvait le faire. Joseph n'a reçu ni cette vocation ni ce don. Il n'aurait pas pu. Aucun homme non ordonné n'aurait pu, même pas un homme ordonné! Marie, quant à elle, n'aurait pas pu recevoir la vocation de « père adoptif » et de soutien auprès de son épouse sur la route menant à Bethléem, qui était la vocation propre de Joseph. Pourtant, « *rien n'est impossible à Dieu* » (Lc 1.37). Le Seigneur accomplit des miracles (la naissance virginale) impossibles à réaliser selon les lois qui régissent habituellement sa création. Cependant, Dieu ne sème pas le désordre et la confusion dans sa création. Il préserve les rôles distinctifs de l'homme et de la femme.

Il n'aurait donc pas été possible pour Adam et Ève, Abraham et Sara, Elqana et Anne, Joseph et Marie, et tant d'autres dans la Bible, de prétendre que les femmes dans l'Église pourraient exercer les mêmes dons et appels que les hommes non ordonnés. Car les rôles des hommes et des femmes ne sont pas tous interchangeables.

Pensons encore à l'appel particulier adressé aux maris chrétiens et aux épouses chrétiennes. C'est le mari, et non son épouse, qui doit suivre l'exemple du Christ dans son rôle de direction sacrificielle, tout comme c'est l'épouse, et non son mari, qui doit suivre l'exemple de l'Église dans son rôle de soumission à l'autorité (Ép 5.22-31). Ces appels respectifs adressés à l'un et l'autre ne sont pas interchangeables, pas plus que le Christ et l'Église ne peuvent échanger leurs places respectives. C'est le Christ qui est le Chef de son Église, c'est lui qui s'est sacrifié par amour pour elle et qui la conduit par sa Parole et par son Esprit. C'est l'Église rachetée et purifiée par lui qui se soumet de bon cœur à Jésus-Christ.

Il en est de même de l'appel particulier adressé aux pères chrétiens et aux mères chrétiennes. Les mères chrétiennes ont reçu, entre autres, la vocation particulière et si belle de porter en elles des enfants de l'alliance et de leur apporter les soins maternels dont les bébés et les enfants ont besoin.

Même si la longue lignée du Messie promis qui traverse tout l'Ancien Testament est désormais parvenue à son accomplissement par la venue du Christ, l'enfantement demeure une vocation sainte et un moyen privilégié par Dieu pour rassembler son Église (1 Tm 2.15). Les pères chrétiens ont reçu entre autres la vocation particulière d'exercer un rôle de direction spirituelle dans leur famille (Ép 6.4). Ce sont là de belles et grandes responsabilités dans l'Église du Seigneur. Les enfants eux-mêmes savent très bien d'instinct faire la différence entre le rôle de leur papa et le rôle de leur maman! Ces vocations particulières s'accomplissent dans l'alliance de Dieu et nous ne devons pas douter que le Seigneur accorde des dons spécifiques à chacun et chacune selon sa vocation particulière. Tout cela pour le bien et pour l'édification de l'Église. Ainsi, Dieu maintient dans son Église les distinctions entre l'homme et la femme qu'il a établies dès le commencement du monde.

Voilà pourquoi les femmes dans l'Église ne peuvent pas faire tout ce que les hommes (ordonnés ou pas) peuvent ou doivent faire. Voilà pourquoi également les hommes dans l'Église (ordonnés ou pas) ne peuvent pas faire tout ce que les femmes peuvent ou doivent faire. Plutôt que d'encourager les femmes à faire « *ce que les hommes non ordonnés peuvent faire* », encourageons plutôt chacun et chacune à exercer de manière productive et de bon cœur son rôle distinctif et irremplaçable, pour la gloire de Dieu et le bien de toute l'Église.

## **28. Une limite à l'autorité et à la soumission**

Pour éviter tout malentendu qui pourrait laisser croire que nous cautionnerions toute forme d'autorité masculine, même abusive, il est important de rappeler que Dieu impose des limites à toute autorité humaine qu'il a établie, que ce soit dans le mariage, dans la famille, dans l'Église ou ailleurs dans la société.

Certes, Paul demande « *que les femmes se soumettent en tout chacune à son mari* » (Ép 5.24). Se soumettre en tout est une injonction très englobante qui ne semble laisser place à aucune exception. Nous comprenons bien sûr qu'il sera plus facile pour l'épouse de se soumettre en tout à son mari lorsque celui-ci suivra lui aussi la directive apostolique lui enjoignant d'aimer sa femme « *comme le Christ a aimé l'Église et s'est livré lui-même pour elle* » (Ép 5.25). Cependant, Pierre ajoute que même les chrétiennes mariées à des hommes non chrétiens sont appelées à se soumettre à leur mari, afin de les gagner par leur bonne conduite (1 Pi 3.1-2). Que l'époux soit chrétien ou non, qu'il aime sacrificiellement sa femme comme le Christ a aimé l'Église ou pas, cela ne change rien à la responsabilité de l'épouse de se soumettre à son mari.

Toutefois, le reste des Écritures nous informe que nous devons obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes lorsque ceux-ci nous demandent des choses contraires à la Parole de Dieu (Ac 4.18-20; 5.28-29). L'épouse a donc la liberté et même l'obligation de refuser de faire une chose demandée par son mari qui serait contraire aux commandements de Dieu. Il ne s'agit donc pas ici d'une « exception » à la règle, mais plutôt d'une limite à l'autorité du mari qu'il n'a nullement le droit d'utiliser abusivement.

## 29. Une exception à la règle en 1 Corinthiens 7.3-4

Il existe pourtant bel et bien une « exception » à la règle, si on peut l'appeler ainsi, et elle se situe dans le domaine de la sexualité à l'intérieur du mariage. Lorsque Paul encourage le mari et la femme à ne pas se priver l'un de l'autre afin de se réjouir ensemble et de ne pas donner à l'un ou l'autre d'occasion d'inconduite, il précise :

*« Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, et de même la femme à son mari. La femme n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est le mari; et, pareillement, le mari n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est la femme » (1 Co 7.3-4).*

Il est remarquable que, dans le domaine de la sexualité, l'autorité de l'un sur le corps de l'autre soit entièrement réciproque! Ainsi, le mari ne pourra jamais traiter sa femme comme un objet et la femme ne pourra pas se refuser à son mari pour le manipuler ou exercer un quelconque chantage. Tout cela, bien sûr, dans l'amour et le respect mutuel. Bien entendu, l'identité sexuelle propre à l'homme et à la femme n'est aucunement interchangeable et la distinction des sexes trouvera la richesse de son expression dans l'union sexuelle, mais chacun, mari et femme, détient une même autorité sur l'autre. À notre connaissance, c'est le seul cas dans la Bible où la femme possède le privilège d'exercer une autorité sur son mari (qui ne déplaira d'ailleurs sans doute pas au mari...).

## 30. Tite 2.3-5 à propos d'un beau ministère pour les chrétiennes expérimentées<sup>10</sup>

Tout au long de cette étude, nous avons noté de nombreux exemples de femmes croyantes dans la Bible qui ont exercé une grande diversité de ministères dans leurs familles et dans l'Église. Citons encore cette exhortation de l'apôtre Paul aux femmes expérimentées dans l'Église :

*« Dis que les femmes âgées doivent avoir l'extérieur qui convient à la sainteté, n'être ni médisantes, ni asservies aux excès de vin; qu'elles doivent donner de bonnes instructions, afin d'apprendre aux jeunes femmes à aimer leurs maris et leurs enfants, à être sensées, chastes, occupées aux soins domestiques, bonnes, soumises chacune à son propre mari, afin que la parole de Dieu ne soit pas calomniée » (Tt 2.3-5).*

Ce texte nous permet en quelque sorte de boucler la boucle, depuis l'institution du mariage en Genèse 2 jusqu'aux bénédictions que le mariage et la famille apportent à l'Église de Jésus-Christ.

Dieu se plaît à rassembler son peuple et à bénir son Église entre autres au moyen du mariage et des familles chrétiennes. La santé des familles chrétiennes est tellement importante pour le développement de l'Église que Dieu a donné aux femmes plus expérimentées de l'Église la responsabilité de guider leurs sœurs plus jeunes. Au temps de Paul et de Timothée, ces femmes plus âgées devaient rendre visite aux épouses plus jeunes de l'Église, discerner leur situation familiale, puis les enseigner et les encourager au besoin. Ces femmes plus âgées devaient conseiller les plus

<sup>10</sup> À ce sujet, on pourra également consulter avec profit l'article de Clarence Bouwman intitulé *Le rôle des femmes chrétiennes plus âgées*.

jeunes pour que celles-ci puissent apprendre à aimer leurs maris et leurs enfants et bien s'occuper de leur foyer.

Il appartient généralement aux épouses et aux mères de donner à leur foyer sa chaleur et sa joie de vivre. Les jeunes femmes chrétiennes ont besoin d'apprendre de leurs aînées l'art de faire de leur maison un véritable foyer. C'est ainsi que l'adoration de Dieu et l'héritage de la foi chrétienne pourront continuer de se transmettre de génération en génération, selon la promesse de Dieu qui est fidèle à son alliance. À notre époque où règnent l'individualisme et l'esprit d'indépendance, nous avons besoin de redécouvrir ce rôle important que les femmes plus âgées doivent jouer dans l'Église. Nous devrions encourager ces chrétiennes plus expérimentées à aider les plus jeunes femmes à aimer leurs maris et leurs enfants, à être soumises chacune à son mari et à bien s'occuper de leur foyer. Les plus jeunes, en retour, devraient être prêtes à recevoir avec joie, reconnaissance et humilité les conseils des femmes expérimentées. Voilà un ministère important à redécouvrir!

### **31. Jésus s'est soumis à son Père**

Avant de conclure, portons encore un instant nos regards vers Jésus, notre Sauveur et Seigneur, car c'est bien lui qui est au cœur de notre foi et de notre vie. Nous avons déjà vu que le Fils de Dieu pleinement assumé **le rôle de chef** que Dieu avait confié à Adam en devenant « *le dernier Adam* » (1 Co 15.45). Il est notre représentant légal qui est mort à notre place et qui a obéi à la volonté de son Père à notre place pour que nous obtenions le cadeau gratuit de la justice et de la vie éternelle par la foi en lui (Rm 5.12-21; 1 Co 15.20-23). Jésus-Christ est le représentant de la nouvelle humanité rachetée par son sang et il est le Chef de l'Église (Ép 1.22). À ce titre, il est le modèle par excellence du mari qui est le chef de la femme (Ép 5.23).

Cependant, le Christ a également pleinement assumé **le rôle de soumission devant son Père**. « *Christ est le chef de tout homme, l'homme est le chef de la femme, et Dieu est le chef de Christ* » (1 Co 11.3). La soumission du Fils à la volonté de son Père se voit tout au long du ministère de Jésus sur terre. Le Seigneur Jésus a dit : « *Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et d'accomplir son œuvre* » (Jn 4.34). « *Car je suis descendu du ciel pour faire, non ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé* » (Jn 6.38). Au moment où Jésus agonisait dans le jardin en voyant venir la terrible coupe de la colère de Dieu qu'il devait boire à notre place, notre Sauveur a prié : « *Père, si tu le veux, éloigne de moi cette coupe. Toutefois que ce ne soit pas ma volonté, mais la tienne, qui soit faite* » (Lc 22.42). Jésus a renoncé à sa volonté propre pour se soumettre entièrement à la volonté de son Père afin d'accomplir notre salut, même si cela devait lui coûter le sacrifice de sa vie. Même dans le royaume éternel à venir, le Fils se soumettra encore à son Père : « *Et lorsque toutes choses lui seront soumises, alors le Fils lui-même sera soumis à celui qui lui a soumis toutes choses, afin que Dieu soit tout en tous* » (1 Co 15.28).

Plusieurs pensent qu'il serait dégradant de se soumettre à la volonté d'un autre, ou que cela serait seulement la conséquence du péché, ou que serait un vieux modèle culturel « patriarcal » dépassé aujourd'hui. C'est une grave erreur de penser ainsi, car ce faisant, nous attaquons la Trinité elle-même! Il est absolument admirable de voir que **cette relation d'autorité et de soumission existe au sein même de la Trinité**, où Dieu le Père est le chef de Christ et où Christ se soumet à la volonté de son

Père. Nous devrions être éternellement reconnaissants au Seigneur Jésus de s'être soumis librement à la volonté de son Père, car notre salut éternel en dépendait!

Cela devrait encourager les femmes chrétiennes à se soumettre librement à leur mari ainsi qu'à la direction spirituelle donnée par les hommes établis par Dieu dans l'Église. Tout comme cela devrait encourager les enfants à obéir à leurs parents, les membres de l'Église à se soumettre à leurs dirigeants spirituels, les citoyens chrétiens à se soumettre à leurs gouvernements, les employés à se soumettre à leurs patrons, etc. (Rm 13.1-7; Ép 6.1-9; Col 3.18-25; Hé 13.17; 1 Pi 2.13-19). Il faut beaucoup d'humilité et de foi en Dieu pour accepter de librement se soumettre à des hommes pécheurs qui peuvent commettre des fautes ou des erreurs de jugement. C'est cependant la volonté bonne et agréable de Dieu pour ses enfants, qui nous dirige dans la vie au moyen de diverses autorités qu'il a établies sur nous. Au fond, c'est d'abord par amour pour le Seigneur et par reconnaissance envers lui que nous sommes appelés à nous soumettre aux autorités qu'il a établies pour notre bien.

## **32. Conclusion**

En conclusion, nous pouvons dégager de cette étude les cinq principes suivants :

Premièrement, selon Genèse 1, l'homme et la femme ont été **créés égaux devant Dieu**, ayant tous les deux été faits à l'image de Dieu et ayant tous les deux reçus le mandat de dominer sur la terre et de se multiplier.

Deuxièmement, selon Genèse 3, l'homme et la femme ont **tous les deux péché**, ils sont tous les deux corrompus dans tout leur être et morts spirituellement, ils sont tous les deux séparés de Dieu et tous les deux ont besoin d'un Sauveur.

Troisièmement, selon Galates 3.28, l'homme et la femme qui se repentent de leurs péchés et qui croient en Jésus-Christ sont **tous les deux sauvés par pure grâce** et sont tous les deux cohéritiers de la vie éternelle.

Quatrièmement, selon Actes 2, l'homme et la femme croyants ont **tous les deux reçu le Saint-Esprit** et deviennent par conséquent **tous les deux prophètes** de Dieu, appelés à servir le Seigneur dans son Église dans **de multiples services et ministères**, tel qu'illustré par de très nombreux exemples dans toute la Bible.

Cinquièmement, même si l'homme et la femme sont égaux en ce qui a trait à la création, à la chute et à la rédemption, ils ont cependant reçu depuis le commencement du monde **des rôles différents** et des responsabilités propres qui ne sont pas interchangeables. Selon Genèse 2, confirmé par 1 Corinthiens 11, 1 Timothée 2 et le reste des Écritures, Dieu a établi un ordre ou **une structure d'autorité et de soumission** qui fait de l'homme **le chef** de la femme et qui fait de la femme **l'aide** de l'homme. Cette structure d'autorité et de soumission a été maintenue par Dieu après la chute ainsi qu'après la venue du Christ et l'accomplissement de son œuvre de salut. Cette structure d'autorité et de soumission s'applique d'abord aux **relations entre le mari et l'épouse** dans le mariage et s'étend ensuite aux **relations entre les hommes et les femmes en Israël et dans l'Église**. Cela est illustré dans toute la Bible par des milliers d'exemples d'hommes qui ont exercé un rôle de direction et de femmes

qui ont exercé un rôle d'aide et de soumission, par la grâce restauratrice de Dieu et avec la force de son Saint-Esprit.

**Les femmes chrétiennes sont donc appelées à exercer toutes sortes de services et de ministères** importants pour le bien de leurs frères et sœurs et pour l'édification de l'Église. Cependant, leur rôle et leurs ministères comportent des limites et des restrictions fondées sur ce principe d'autorité et de soumission qui s'enracine dans l'ordre créé. C'est la raison pour laquelle **la femme n'est pas appelée à enseigner ni à diriger dans l'Église**. D'autre part, **les hommes chrétiens sont également appelés à exercer toutes sortes de ministères** importants dans l'Église. Cependant, ils sont particulièrement appelés à **exercer le rôle de direction dans leur couple, dans leur famille et dans l'Église**. Lorsque ce rôle est exercé dans un esprit de service et de sacrifice, à l'image du Christ qui s'est donné pour nous, lorsqu'il est exercé avec humilité, amour, force et sagesse, nos sœurs pourront mieux trouver leur place dans le plan de Dieu. Elles mettront ainsi davantage leurs dons au service du Seigneur en vue d'être une aide précieuse et un soutien indispensable aux côtés de leurs frères.

À une époque où l'esprit égalitariste est devenu prédominant, l'Église ne devrait pas essayer d'être plus sage que Dieu. Les parents doivent préparer leurs garçons à être des dirigeants et doivent préparer leurs filles à être des aides. À cet égard, les femmes ont un rôle très important à jouer dans leurs propres foyers et dans l'édification de l'Église. Que les hommes et les femmes s'encouragent les uns les autres à accepter humblement les places respectives que Dieu leur a attribuées dans sa Parole, « *afin que la parole de Dieu ne soit pas calomniée* » (Tt 2.5) et afin que le Seigneur soit glorifié. Au milieu de cette société méchante et perverse qui s'éloigne de plus en plus de la Parole de Dieu, nous sommes appelés à briller comme des flambeaux dans ce monde, nous soumettant avec foi et humilité à la volonté pleine de sagesse que Dieu nous a clairement révélée dans sa Parole.

---

**Paulin Bédard**, pasteur

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

[www.ressourceschretiennes.com](http://www.ressourceschretiennes.com)



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))